

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2645 - MARDI 28 JUIN 2016

PAIX ET SÉCURITÉ

Les deux Congo pour
un renforcement de la
coopération bilatérale

Réunis hier à Oyo au cours d'un tête-à-tête, les présidents des deux Congo, Denis Sassou N'Gusso et Joseph Kabila Kabange, ont passé en revue les questions liées à la paix et à la sécurité dans leurs pays respectifs, mais également dans la sous-région d'Afrique centrale.

Les deux hommes d'État, dans le cadre de leurs liens d'amitié et de coopération, ont discuté sur la nécessité de renforcer leur relation bilatérale. Au plan régional Denis Sassou N'Gusso et son homologue

ont appelé l'ensemble des parties prenantes dans la crise burundaise au dialogue comme seul moyen de restaurer la paix. Ils ont par ailleurs condamné le terrorisme et exprimer leur volonté de lutter ensemble avec la communauté internationale contre ce fléau.

Au plan international, les deux chefs d'État ont réaffirmé leur attachement à la proposition africaine de réformer le Conseil de sécurité des Nations unies, conformément au consensus d'Ezulwini.



JUSTICE

Le parquet demande 5 ans
d'emprisonnement ferme
contre Paulin Makaya

Le verdict dans le procès de l'opposant Paulin Makaya sera connu le 25 juillet. L'affaire a été mise en délibéré, après les plaidoiries des avocats des parties le 27 juin au Palais de justice de Brazzaville.

Cette audience en correctionnelle présidée par Valérien Embenga a surtout été marquée par

les réquisitions du ministère public. Il a requis la condamnation de Paulin Makaya à 5 ans d'emprisonnement ferme et au paiement de 5 millions Francs CFA d'amende.

Pour les avocats de la défense, cette demande de condamnation est sans commune mesure avec les faits reprochés à l'accusé. *Page 6*

FOOTBALL/COPA AMERICA 2016

Lionel Messi dans le cauchemar
après la victoire du Chili

Le quintuple ballon d'or, Lionel Messi qui entendait laver toutes ses déceptions avec l'équipe argentine a plutôt vécu le cauchemar suite à une 2e finale de Copa America d'affilée perdue face au Chili, alors que le souvenir de la défaite finale au dernier mondial face à l'Allemagne n'est pas effacé. Le capitaine argentin, durement critiqué avant le début de cette compétition dans son pays, et qui a en plus raté le premier tir au but de la série, après un score nul dans le temps réglementaire, a vécu des heures difficiles. Désespéré, il a annoncé la fin de sa carrière internationale. *Page 16*

DROITS HUMAINS

La société civile appelle
le pouvoir à mettre fin
aux arrestations

En vue, disent-ils de rétablir la quiétude sociale jugée délétère depuis la période post-électorale, les Organisations de la société civile indépendante ont appelé hier, dans une déclaration, le pouvoir à mettre un terme aux opérations de la police, aux arrestations et assignations à résidence. Elles invitent le gouvernement à libérer tous les détenus d'opinions.

« Les organisations de la société civile interpellent le gouvernement sur l'organisation d'un dialogue inclusif entre les partis politiques de la majorité, de l'opposition et de la société civile sous l'égide de la communauté internationale », indique la déclaration lue par Alex Diazabana Wa Ibaka, un des représentants de cette plateforme de la société civile. *Page 6*

Coopération décentralisée
Le département
du Pool et l'Alsace
renforcent leurs liens
Page 9

ÉDITORIAL

Réalisme

Page 2

ÉDITORIAL

Réalisme

Si les oiseaux de mauvais augure qui s'agitent depuis des mois sur la scène médiatique comme sur les réseaux sociaux avaient un peu de bon sens ou d'honnêteté ils reconnaîtraient que le Congo, loin de s'enfoncer dans la crise politique et sociale de grande ampleur qu'ils prédisaient, a franchi sans encombre le cap de la modernisation de ses institutions. Non seulement aucune crise n'est venue troubler la paix qui règne dans notre pays en dépit des appels récurrents de certains au désordre, mais encore l'agitation politique qui avait marqué le référendum constitutionnel puis l'élection présidentielle a laissé place à un calme intérieur qui laisse bien augurer de la suite des événements.

Certes nous ne vivons pas dans le meilleur des mondes et bien des problèmes restent à résoudre dans les domaines de l'économie, de la finance, de l'éducation, de la santé, de la gouvernance publique. Mais le Congo vit plus que jamais en paix avec lui-même et ceux-là même qui s'agitaient hier dans l'espoir de se faire une place au soleil grâce au désordre dans la rue ont compris qu'il vaut mieux jouer le jeu de la démocratie que s'agiter vainement sur la scène politique. N'en déplaise donc aux oiseaux de mauvais augure cités plus haut la Nouvelle République commence plutôt bien son long parcours.

Dans ce contexte apaisé il est évident qu'un effort particulier doit être fait par les pouvoirs publics pour que la communauté internationale dans son ensemble soit informée de ce qui se passe chez nous. Laisser les détracteurs du Congo s'agiter comme ils le font hors de nos frontières n'est en effet ni bon, ni juste, ni raisonnable. Outre le fait que ces agressions finiront par avoir une incidence négative sur les investissements étrangers si elles ne sont pas combattues efficacement, elles ne sont pas étrangères aux tensions qui se développent avec certains de nos partenaires, l'Union européenne notamment.

Rien n'est donc plus important, dans le moment présent, que de faire connaître le Congo tel qu'il est réellement, sans bien sûr nier les problèmes qu'il nous faut résoudre mais en faisant valoir nos qualités, la vitalité de notre peuple, la stabilité de nos institutions, le dynamisme de nos entrepreneurs.

Les Dépêches de Brazzaville

CUVETTE-OUEST

Les ressortissants du département réitèrent leur soutien à Denis Sassou N'Guesso



Les ministres Opimbat, Aimé Bininga et Charles Nganfouomo sur le podium (photo Congo-site)

Les cadres et ressortissants du département de la Cuvette-Ouest à Brazzaville, ont organisé, le week-end dernier, autour des ministres Léon Alfred Opimba, Ange Aimé Wilfrid Bininga et Charles Nganfouomo, une rencontre citoyenne, à la faveur de laquelle ils ont témoigné leur gratitude au chef de l'Etat, pour avoir apporté une touche de modernité à leur contrée.

Initiée par un comité spécial d'organisation, dirigé par Etienne Perez Epagna et Adrien Wayi Lewi, cette rencontre était l'occasion tout indiquée de saluer les actions réalisées par le président Denis Sassou N'Guesso en faveur de leur département.

De prime à bord, les Ouest-Cuvettois ont exprimé leur reconnaissance au chef de l'Etat, pour avoir nommé trois des leurs au sein du premier gouvernement de la nouvelle République. Il s'agit notamment de Léon Alfred Opimba, ministre des Sports et de l'éducation physique ; Ange Aimé Wilferd Bininga, de la Fonction publique et de Charles Nganfouomo, nommé ministre délégué à la décentralisation et au développement local.

Dans un message conjoint de

circonstance, les trois ministres ont renouvelé leur soutien au chef de l'Etat. « Chers frères et sœurs, être ministre c'est une responsabilité que nous nous engageons à assumer avec dévouement et loyauté. Avec vos conseils et votre soutien fraternel, nous arrivons à accomplir nos ambitions. Nous profitons de cette occasion pour renouveler notre gratitude au président Denis Sassou N'Guesso, pour la confiance qu'il a placée en nous. Nous lui garantissons notre reconnaissance. », a souligné Léon Alfred Opimba, qui a lu la déclaration.

Pour rassurer le président de la République de leur confiance, les cadres et ressortissants de la Cuvette-Ouest ont rendu publique une lettre d'engagement dans laquelle ils lui réitèrent un

soutien indéfectible et multiforme, en reconnaissance des actions de développement accomplies dans ce département autrefois hyper enclavé.

Ils ont cité entre autres actions de modernité, le projet de municipalisation accélérée qui a apporté des profonds changements à Ewo, chef-lieu de département, ainsi que dans d'autres districts. En toute sincérité, ils ont aussi salué la construction des routes Makoua-Itoumbi ; Boundji-Okoyo-frontière Gabon et d'autres encore en construction ou en voie de l'être, mais déplorent tout de même l'arrêt des travaux sur le tronçon Boundji-Ewo, à 25 km seulement de Boundji, démarrés pourtant depuis 2011.

Les ministres de la Culture et des arts, Léonidas Carel Motom Mamoni et de la Jeunesse et de l'éducation civique Destinée Ermella Doukaga ont été invités à cette rencontre citoyenne.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JOURNÉE DU 25 JUIN

Le gouvernement congolais déterminé à améliorer les conditions de travail des gens de mer

Dans un message livré à l'occasion de la Journée mondiale des gens de mer, le 25 juin dernier, le ministre congolais des Transports, de l'aviation civile, et de la marine marchande, Gilbert Mokoki a promis œuvrer pour la protection de la vie des gens de mer et la sécurité des navires, y compris pour l'amélioration du niveau de formation de ces professionnels de mer. Instituée en 2010 par l'Organisation maritime internationale, la Journée mondiale des gens de mer de



Le ministre Gilbert Mokoki

cette année 2016 est célébrée sur le thème « at sea for all », autrement dit « en mer pour tous ». Pour le ministre des Transports, Gilbert Mokoki, les gens de mer sont une catégorie socio-professionnelle, constituée des femmes et des hommes travaillant dans les conditions hostiles et austères de la mer, dont « la protection de la vie et la sécurité des navires, ainsi que celles des marchandises transportées constituent un défi majeur face aux nouvelles me-

menaces émergentes ». Pour répondre à ces menaces, admet le ministre congolais, les gens de mer doivent avoir un niveau de formation élevé de compétence professionnelle, répondant aux normes prescrites par la convention internationale sur les normes de la formation, la délivrance de brevets et de veille (STCW). « En améliorant la compétence des gens de mer, nous contribuons à réduire les risques d'accidents et incidents imputés à l'erreur humaine », a indiqué samedi dernier dans son message le ministre Gilbert Mokoki.

Signataire de la convention du travail maritime, l'Etat congolais s'engage à mettre en application les décisions relatives à la responsabilité des armateurs en cas de décès, de lésions corporelles et d'abandon des gens de mer ; la garantie financière pour l'assistance aux gens de mer en cas d'abandon ; la prise en compte du harcèlement et de l'intimidation à bord de navire dont seraient victimes les gens de mer et la simplification des procédures de transit des gens de mer dans un port. « Le Congo s'attèle et s'attèlera à mettre en œuvre de façon harmonieuse ces instruments juridiques », a enfin rassuré Gilbert Mokoki.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION CONGO-FAO

Signature d'un accord sur l'utilisation durable des ressources naturelles

Le ministre des Affaires foncières et du développement durable, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a signé le 22 juin à Brazzaville, le document de projet intitulé « formation et sensibilisation sur les directives volontaires pour une Gouvernance Responsable des Régimes Foncières en Afrique Centrale », en sigle TCP/SFC/3601 avec la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini.

« Cette initiative régionale, comme vous pouvez l'imaginer a été définie lors de la 27ème Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique tenue ici à Brazzaville en avril 2012 », a indiqué la représentante de la FAO. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative régionale de la FAO (RI 2) qui vise la gestion et la gouvernance améliorées pour l'utilisation durable des ressources naturelles.

Concernant les actions envisagées dans le cadre du présent projet, elles devront contribuer à l'amélioration de la gouvernance foncière qui est une thématique transversale. Il s'agit d'améliorer les interactions entre le foncier, en facilitant par exemple, le renforcement institutionnel et les capacités nécessaires à un environnement plus favorable à la collaboration. Les acteurs publics et privés peuvent alors exprimer leurs intérêts, prendre des décisions et les appliquer sans contrainte aucune.

En effet, à travers ce projet, les bonnes pratiques en matière de gouvernance foncière, prônées par les directives volontaires, seront vulgarisées sur l'ensemble du pays. Le gouvernement congolais et les acteurs impliqués dans la gestion foncière seront encouragés à faire usage de ces directives volontaires dans l'élaboration des politiques et programmes et dans la mise en œuvre des initiatives en cours au sein de ce ministère. Dans le souci de pérenniser les actions à mener, les réseaux d'échange d'information et d'expérience seront créés avec pour but, de mettre les acteurs au même niveau d'information, de partager les bonnes pratiques et permettre au Congo et à certains acteurs réticents de faire usage de ces pratiques à la lumière des directives volontaires (...).

Le ministre Coussoud Mavoungou a reconnu le bienfondé de la signature de ce document. « Aujourd'hui c'est un acte qui conforte notre pays dans la gouvernance foncière. La volonté dans le foncier c'est faire de telle sorte qu'il y ait un accès libre, facile et clair. Et cet accès ne peut être fait que par le passage vers les directives volontaires telles qu'elles ont été édictées dans le document juridique initié dans notre pays depuis 2004, pour lequel nous allons encore créer les conditions d'une bonne appropriation ; nous pensons que nous pourrions être à même de faciliter l'accès à la terre ».

Guillaume Ondzé

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des experts favorables au renforcement de la planification stratégique sectorielle

En prélude à l'élaboration du Plan national d'affectation des terres, des cadres et experts de l'Aménagement du territoire ont suggéré jeudi aux pouvoirs publics « une mise à niveau conséquente des stratégies sectorielles de planification ». Il s'agit, selon eux, de déterminer les besoins spécifiques pour la gestion durable des ressources naturelles.

Ouvert le 22 juin dernier, le troisième atelier de renforcement des capacités de l'aménagement du territoire, en vue de l'élaboration du Plan national d'affectation des terres s'est achevé ce 23 juin à Brazzaville. L'objectif de l'atelier, selon les organisateurs, vise à déterminer les besoins spécifiques de chaque adminis-

(WRI) ont convenu sur la nécessité de renforcer la planification stratégique multisectorielle et de déterminer les besoins spécifiques en matière de gestion des terres et de les prioriser.

Pour le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, ces discussions ont permis de dresser une feuille



Le présidium de l'atelier.

tration sectorielle en matière spatiale pour mieux les intégrer dans la planification globale de l'affectation des terres.

Après deux jours d'échanges, des cadres du ministère de l'Aménagement du territoire, experts de la Banque mondiale et de l'organisme World resources institute

route et un point de départ pouvant déboucher sur un schéma complémentaire au Plan national de développement (PND).

« La Banque mondiale va financer cette feuille de route à travers un fonds fiduciaire. Elle est heureuse d'avoir apporté son appui technique et fi-

nancer au gouvernement dans la réalisation de cette analyse et le développement d'un projet de feuille de route pour l'aménagement du territoire », a déclaré Djibrilla Issa.

En dehors de cette initiative, le partenaire de la Banque mondiale devra offrir son appui technique et financier pour le prochain recensement général de la population à travers le projet statistique ; le projet urbain qui a appuyé l'élaboration d'un code de l'urbanisme ; le schéma directeur des villes de Pointe-Noire et

Brazzaville ; le projet forêt ; ainsi que le nouveau projet agriculture en préparation.

Le Plan national d'affectation des terres prévu par la loi d'octobre 2014 portant orientation pour l'aménagement du territoire, selon le directeur de l'Aménagement du territoire, Antoine Goma, est un outil important pour réduire les risques de conflits d'usages spéciaux. « Cet atelier, à l'instar des deux premiers tenus en mars et juin 2015, s'inscrit dans la volonté du gouvernement de la République du Congo de faire de l'aménagement du territoire un processus inclusif porté et enrichi par les administrations sectorielles, la société civile et le secteur privé, et la mise en œuvre du lien entre l'aménagement du territoire et la gestion durable des ressources naturelles », a indiqué Antoine Goma.

F.K.

GESTION D'ENTREPRISE

Des chefs d'entreprise invités à s'approprier le management des risques

Un dirigeant tout comme un employé d'une entreprise doit être en mesure de gérer des risques ou événements aléatoires, afin de pouvoir permettre à la société d'atteindre ses objectifs, a indiqué Christine Makany, experte en management de risques. Car, ajoute-t-elle, dans la gérance d'une organisation ou entreprise, le risque zéro n'existe pas.

En effet, « Manager par les risques » a été le thème de la première réunion mensuelle de l'Institut congolais de l'audit et du contrôle interne (ICACI) tenue le 25 juin dernier à la Chambre de commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des métiers de Brazzaville.

L'objectif de cet échange, selon la présidente départementale de l'ICACI, Prisca Sandrine Koutoundou, est de promouvoir l'audit interne au Congo et de favoriser la bonne gouvernance des organisations. Les risques étant des événements

aléatoires, l'audit interne permet de donner à l'organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, « lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée ».

Pour l'un des intervenants, Christine Makany, le management de risques s'appuyant sur l'audit interne utilise une approche systématique et méthodique, « ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise permettent de faire des propositions pour renforcer leur efficacité », a expliqué Christine Makany.

Elle ajoute par ailleurs qu'il est indispensable que l'auditeur interne se focalise sur des indicateurs préétablis pour déceler les forces et faiblesses de l'entreprise, en vue d'établir des responsabilités et faire des propositions.

Saluant l'initiative de l'Institut congolais ICACI, l'expert-certi-

Akono Gantsui a souligné que le risque est inhérent à la gestion de toute organisation. « C'est pourquoi, il est important de s'approprier le management de risques », a-t-il insisté.

« Il existe différents outils de contrôle qui permettent de manager, de prévenir et contrôler certains risques. Aujourd'hui, on associe le contrôle du risque à la maîtrise du risque, grâce aux outils comme l'audit interne, le contrôle permanent... », a détaillé Giresse Akono Gantsui, ajoutant que l'auditeur est au centre de l'activité d'une entreprise.

Il apprend aux dirigeants sociaux et chefs d'entreprise comment il est indispensable de manager par les risques pour assurer la pérennité d'une entreprise, et de communiquer à tous les acteurs de l'organisation (au personnel). Bien qu'étant de simples employés, ils sont aussi managers de risques.

F.K.

COMMUNIQUE**GRAND FLEUVE –GÉANT CASINO**

Suite à l'ouverture courant quatrième trimestre 2016 de la dernière partie du centre commercial Grand Fleuve –Géant Casino.

Nous vous informons que les surfaces commerciales de 75m² à 220m² sont disponibles.

Les dossiers de proposition sont à déposer avant le 15 juillet 2016 à l'accueil de Géant Casino Avenu Amical Cabral centre ville Brazzaville BP : 2495.

Le dossier sera adressé sous pli fermé à la direction Géant Casino sous la référence des propositions du centre Commercial 2016 avec le projet qui comprendra :

- Surface désirée
- Produits et familles de produit qui seront commercialisés
- Plan d'aménagement (perspective en 3D)
- Coordonnées Email et Téléphone
- pré requis d'installation (besoin en Energie...)

La Direction de Géant Casino



Investir dans les populations rurales

Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche

AVIS GENERAL DE RECRUTEMENT

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Don du Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) pour l'exécution du Programme de Renforcement des Capacités du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), en vue de mettre en place le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), d'une durée de six (6) ans.

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a confié au Cabinet K'EDGE Consult SARL, Cabinet de Recrutement International, la mission d'assistance au recrutement du personnel de l'Unité de Coordination du Projet (PD-PAC).

Cette Unité de Coordination du Projet (UCP) sera composée de la manière suivante :

- Un Coordonnateur (H/F) ;
- Un Responsable Administratif et Financier (H/F) ;
- Un Responsable Planification et Suivi Évaluation (H/F) ;
- Un Spécialiste en Passation de Marchés (H/F) ;
- Deux Comptables (H/F) ;
- Un Spécialiste Pêche Continentale (H/F) ;
- Un Spécialiste Aquaculture (H/F) ;
- Un Animateur Rural (H/F).

1.Composition du Dossier et délais de transmission

Le dossier de candidature des postulants doit contenir les pièces suivantes :

- Lettre de motivation précisant la référence du poste pour lequel le candidat postule ;
- Curriculum vitae indiquant le pays de résidence, le titre du diplôme et la spécialité, les coordonnées précises (email et téléphone avec indicatif pays), et détaillant l'expérience professionnelle, de la plus récente à la plus ancienne, avec indication de la nature exacte des fonctions exercées ;
- Copie certifiée conforme du diplôme requis pour le profil ;
- Copie d'une pièce d'identité à jour justifiant de la nationalité congolaise.

Les candidatures doivent être impérativement transmises en deux versions, au plus tard le 10 juillet 2016 comme suit :

- En version papier : adressée ou déposée à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult SARL, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2^e étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 et
- En version électronique : exclusivement au format Word, PDF ou JPEG et adressés à l'adresse e-mail du Cabinet K'EDGE Consult SARL : kedgeconsult@gmail.com.

NB. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des évaluations (posséder une adresse électronique à jour)

Les termes de références complets de chaque poste, dont les avis spécifiques sont publiés dans les journaux, dans les sites web d'emploi, affichés à l'ONEMO et au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), peuvent être retirés à la permanence du Cabinet K'EDGE Consult, sise au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), 2^e étage, demander la Direction des Études et de la Planification (DEP), Porte N°4, du lundi au vendredi de 09 h à 14 h, Tel : 00 242 05 660 98 07 ou obtenus sur demande par mail à : kedgeconsult@gmail.com

Aucun renseignement ne pourra être donné par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sur la réception et le traitement des dossiers de candidature, qui sont entièrement sous traités au Cabinet K'EDGE Consult SARL.

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2016

**Le Président du Comité de Gestion du Don FIDA,
Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche**

Pierre MPANDOU

FORMATION

Ouenzé doté d'un espace communautaire multimédia

Fruit de la coopération entre Airtel Congo et l'Unesco, cette salle d'alphabétisation numérique, inaugurée le 23 juin par le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, marque le lancement d'un projet qui va s'étendre dans les différents arrondissements de Brazzaville

Construit dans l'enceinte de la mairie du 5^e arrondissement de Brazzaville, l'espace communautaire multimédia de Ouenzé offrira aux jeunes une formation entrepreneuriale ; renforcera leur autonomisation à travers les multiples utilisations des TIC et notamment l'apprentissage mobile. En effet, les offres de formation concerneront, entre autres, l'alphabétisation numérique, la formation de base en informatique, bureautique, technique commerciale et aux métiers d'impression. Pour cette phase pilote, environ 100 jeunes de Brazzaville sont concernés.

Selon le directeur général d'Airtel Congo, Gérard Lokoussou, l'objectif est de développer les compétences des jeunes en matière de Technologies d'information et de communication (TIC), tout en leur permettant de faire des recherches des formations de manière générale. Il s'agit, également a-t-il précisé, de leur permettre de s'informer et de

se documenter de manière saine. « Aujourd'hui, nous allons commencer des formations visant à donner la base aux jeunes, mais notre ambition à terme est de pouvoir utiliser tous ces supports qui sont mis dans le premier pour aboutir à des formations qualifiantes. Nous parlons aujourd'hui de 100 jeunes, mais notre ambition sur les années à venir est de former 5 000 jeunes congolais », a annoncé Gérard Lokoussou. En effet, dans le cadre de ce projet est encore en sa phase pilote, la société de téléphonie mobile Airtel Congo mettra gratuitement disponible sa connexion 3,75G). Dans la salle on y trouve, entre autres, une dizaine de machines. C'est ainsi que son directeur général a souhaité que le projet puisse être pérennisé afin de devenir un véritable outil d'aide au développement pour la jeunesse congolaise.

Accompagnant le projet dans le cadre du programme sur l'entrepreneuriat des jeunes, l'Unesco pense de son côté que ce projet de partenariat public-privé est le fruit de ses échanges débutés en fin 2014 avec Airtel Congo. Il s'agit également pour la représentante de cette institution onusienne au Congo, Ana Elisa Afonso de Santana, d'une réponse apportée aux multiples demandes formulées par le ministère de la Jeunesse et de l'éducation, le Conseil national de la jeunesse



Une vue de la salle multimédia; crédit photo Adiac

et les différentes ONGs des jeunes au Congo. Il correspond aussi aux attentes du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi qui envisage de mettre à la disposition du public des ressources éducatives libres. Ceci en offrant aux acteurs de l'éducation formelle et non formelle de nouvelles possibilités d'apprendre et d'élargir aux apprenants l'accès à ces matériaux.

« Faire du numérique la nouvelle frontière du développement au Congo »

Elle s'est, par ailleurs, réjouie de la convergence des points de vue entre la société Airtel et l'Unesco au

sujet de l'importance des TIC dans la formation de la jeunesse puisque cela rejoint la vision du Congo dans sa stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025. « C'est ainsi que nous saluons la détermination du gouvernement à mettre en place un projet d'alphabétisation numérique pour une formation de qualité de la jeunesse de façon à arrimer formation au développement de l'économie numérique tel que préconisé dans le projet de société du président de la République, La marche vers le développement », a déclaré Ana Elisa Afonso de Santana, réitérant le soutien indéfectible de l'Unesco quant à contribuer à l'ambition du Congo

de faire du numérique la nouvelle frontière du développement.

Rappelant l'importance du projet, l'administrateur maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, s'est félicité de l'initiative de la société Airtel Congo et l'Unesco de choisir son entité administrative pour abriter la première expérience des espaces multimédias. Présidant la cérémonie, le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a rappelé que la formation et l'appropriation des TIC par la jeunesse sont deux priorités consignées dans La marche vers le développement. « Il nous revient ainsi à tous, d'accorder une place conséquente à la formation de la jeunesse aux TIC, et nous comptons sur cet engagement de tous, notamment à travers des initiatives comme celles-ci, pour relever ce défi majeur du 21^e siècle des pays en voie de développement », a-t-il souligné.

Il a enfin demandé aux jeunes de faire preuve de volonté, discipline et sérieux afin de bien saisir toutes ces opportunités de formation et d'appropriation des TIC qui leur sont offertes. Rappelons que la cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, et des administrateurs maires des différents arrondissements de Brazzaville qui attendent sans nul doute leur tour.

Parfait Wilfried Douniama

ENTREPRENEURIAT

La Mlispj et le groupe ghanéen Radford incitent des jeunes congolais à entreprendre

La Mission locale d'insertion socio-professionnelle des jeunes (Mlispj) sensibilise des jeunes et élèves à l'esprit entrepreneurial. Plusieurs dizaines de jeunes ont été formés le 23 juin sur le design, le fashion, le graphique..., grâce à un partenariat avec l'université Radford du Ghana.



Photo de famille (DR)

L'objectif de la rencontre d'échanges organisée le jeudi dernier, selon l'un des responsables de la Mlispj, Bel Davis Mavouangui, est de booster les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat. « Nous avons aujourd'hui un partenariat sud-sud, c'est pour cette raison que Radford est venu partager avec nous son expérience sur l'entrepreneuriat, et profiter pour parler des différentes formations qu'il offre aux jeunes africains », a indiqué Bel David Mavouangui.

Selon ce dernier, face aux multiples difficultés liées à la formation qualifiante et à l'emploi des jeunes, il appartient à chacun de se jeter à l'eau. « Notre travail d'abord, c'est de nous rapprocher des jeunes, de discuter avec les jeunes autour des sujets qui suscitent en eux l'esprit d'entreprendre, de travailler et d'être autonome », a précisé le responsable de la Mlispj. Le groupe Radford serait en négociation avec les autorités congolaises en vue d'un autre cadre de partenariat. Mais pour l'heure, explique Bel Davis, les jeunes congolais qui n'ont pas les moyens de se rendre au Ghana pour se former, il est prévu que quelques formateurs de Radford arrivent sur place à Brazzaville pour les encadrer sur l'entrepreneuriat, le design, le graphique, le fashion...

« En ce qui concerne le fashion mode, ces experts peuvent aider les jeunes congolais à fabriquer leur mode vestimentaire, à l'image du Congo. Dans ce sens, nous allons militer auprès du gouvernement pour que ces jeunes formés bénéficient d'un soutien financier d'installation », a conclu Mavouangui.

Fiacre Kombo

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La société ZTE-Congo veut s'impliquer dans le déploiement de la fibre optique

Le directeur général de la société chinoise ZTE, Loïc Li Shijun, a annoncé le 24 juin, à l'issue d'un entretien avec le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, la volonté de son entreprise d'aider le gouvernement congolais dans l'extension de la fibre optique afin de permettre aux populations et entreprises de tirer profit des technologies de l'information et de la communication.

Léon Juste Ibombo et Loïc Li Shijun ont examiné plusieurs questions qui concernent le secteur des Postes et télécommunications. En priorité, ces deux interlocuteurs ont ciblé le secteur de la fibre optique, pour lequel la société ZTE a pris l'engagement d'apporter son expertise au Congo. « Parmi les sujets que nous avons discuté avec le ministre Léon Juste Ibombo, le point le plus important a été celui relatif au déploiement de la fibre optique. Celle-ci étant opérationnelle, nous allons étudier la possibilité d'améliorer la qualité des services Internet, avant d'étendre la connexion aux populations et aux entreprises », a précisé le DG de

ZTE Congo, Loïc Li Shijun. En s'engageant d'apporter son savoir-faire au Congo, en améliorant la qualité des services Internet, l'ambition du gouvernement et son partenaire technique, est de permettre aux populations congolaises ainsi qu'aux entreprises privées implantées sur l'ensemble du territoire national, de tirer profit des

Nous pensons que le Congo et la Chine vont approfondir leurs relations dans le domaine des Postes et télécommunications », a renchéri Loïc Li Shijun.

Pour le ministre Léon Juste Ibombo, le secteur des Postes et télécommunications étant un domaine porteur de richesses, cette rencontre avec le DG de ZTE



Léon Juste Ibombo et le DG de ZTE Congo

bienfaits de la fibre optique. « La fibre optique est la richesse du pays, nous allons faire de notre mieux pour que chaque congolais puisse tirer profit de cette richesse.

Congo, s'inscrivait dans la vision du gouvernement de développer le domaine des PTT, dans le cadre de la diversification de l'économie.

Firmin Oyé

JUSTICE

Cinq ans d'emprisonnement ferme requis contre Paulin Makaya

Le verdict dans le procès de l'opposant Paulin Makaya sera connu le 25 juillet. L'affaire a été mise en délibéré après les plaidoiries des avocats des parties le 27 juin au Palais de justice de Brazzaville.

L'audience en correctionnelle organisée ce lundi a permis l'audition des plaidoiries des avocats des différentes parties par la première chambre présidée par Valérien Embenga. A cette occasion, le ministre public a requis la condamnation de Paulin Makaya à 5 ans d'emprisonnement ferme et 5 millions d'amende.

Pour les avocats de la défense, cette demande de condamnation est sans commune mesure avec les faits reprochés à l'accusé. « *Il y a une absence notoire de preuves justificatives de l'infraction pour laquelle monsieur Paulin Makaya a été présenté devant la première chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance. Nous estimons que le droit sera dit en faveur de M. Makaya à qui on n'a présenté aucune preuve justificative à son encontre* », a réagi Yvon-Eric Ibouanga, un avocat de l'accusé qui a estimé que son client est gardé en prison au-delà des délais maximaux de la détention préventive.

Le président de l'UPC a été placé en détention préventive depuis le 1er décembre 2015 à la Maison d'arrêt de Brazzaville, avant d'être mis en accusation pour incitation aux troubles à l'ordre public et à l'insurrection. Les faits de la cause seraient liés à une marche de protestation organisée le 20 octobre 2015, jour du référendum qui a permis l'adoption de la Constitution actuellement en vigueur au Congo.

Cette marche organisée suite à un appel à l'insurrection avait perturbé la quiétude et le fonctionnement des activités à Brazzaville et Pointe-Noire. Au cours de la première audience organisée le 13 juin, l'opposant avait soutenu avoir organisé une marche pacifique en respectant la Constitution en vigueur au Congo.

Thierry Nougou

55° ANNIVERSAIRE DES FAC

Charles Richard Mondjo : « Je vous invite à plus de cohésion, de persévérance et de rigueur »

Le ministre de la Défense nationale a exhorté le personnel civil et militaire à accomplir leurs missions avec honneur et fidélité, avec toujours cette force d'âme digne d'admiration.

C'est la quintessence du message délivré le 21 juin à l'occasion de la commémoration du 55^e anniversaire des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale. « *Dans l'exécution des missions de paix, il n'y a pas de place pour les comportements qui portent atteinte aux droits de l'Homme. Il n'y a de place que pour le respect intégral du droit international humanitaire et des droits humains* ». Ces mots du ministre de

la Défense nationale traduit bien tout l'intérêt qu'il porte à maintes occasions à l'endroit de tout soldat en opération tant au niveau national qu'à l'international.

En conséquence, il les a encouragés à magnifier à cette occasion, le rôle des FAC, allusion faite au processus politique que vient de conduire le Congo au cours duquel, le comportement républicain des forces de défense et de sécurité, leur unité et leur cohésion ont été largement éprouvées et appréciées à l'aune des défis relevés.

Sur la présence des Forces armées congolaises sur le théâtre extérieur, Charles Richard Mondjo, a salué la mémoire des vaillants militaires, officiers, sous-officiers et militaires de rang, tombés sur les champs d'hon-

neur, pour défendre la cause de la paix, la protection et la circulation des biens et des personnes.

Concernant les différentes activités menées par les FAC dans le cadre de la coopération et des échanges militaires internationaux pour rehausser leur contenu, Charles Richard Mondjo a exprimé sa gratitude et sa reconnaissance à l'endroit de tous les partenaires du Congo en matière d'entraînement opérationnel, de formation militaire supérieure, technique et sanitaire, soulignant que « *Les différents messages de félicitations à l'endroit de nos forces, en des occasions diverses, sont autant des signes d'encouragement en faveur du professionnalisme éprouvé de nos militaires et gendarmes* », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

DROITS HUMAINS

La société civile indépendante appelle le pouvoir à mettre fin aux arrestations

Dans une déclaration rendue publique le 27 juin à Brazzaville, et lue par le représentant de la plateforme de la société civile pour le respect de la Constitution du 20 janvier 2002, le docteur Alex Diazabana wa Ibaka, la société civile indépendante appelle le pouvoir à mettre un terme à l'arrestation des citoyens dans les quartiers et à la libération sans conditions de tous les détenus d'opinion.

De même, ils ont exigé que soit mis fin aux assignations à résidence, aux entraves à la libre circulation des citoyens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, au libre accès aux médias d'Etat, et à l'organisation d'un dialogue inclusif entre les partis politiques de la majorité, de l'opposition et la société civile sous l'égide de la communauté internationale.

Jean Jacques Koubemba

MÉDIAS

Les programmes de la DRTV désormais diffusés en mode « HD »

La Digitale radio-télévision (DRTV) vient de marquer un pas important vers le numérique en lançant le 24 juin sa plate-forme Haute définition (HD)

L'Union internationale des télécommunications (UIT) avait retenu le 17 juin 2015 comme date butoir devant permettre à toutes les chaînes de télévision de migrer vers le tout numérique. Pour ce faire, les pouvoirs publics devaient créer toutes les conditions nécessaires afin de respecter cette échéance. Au-delà des exigences de la date butoir assorties des contraintes, le passage de l'analogie au tout numérique devait s'accompagner du renouvellement du parc technique et de l'acquisition de nouveaux équipements permettant une meilleure résolution dans la diffusion et la réception des images en HD.

« *Ce virage à 180°, vous l'aurez compris, a été rendu possible grâce aux opportunités qu'offre DRTV dans la réception et l'émission de son signal. Notre émetteur offre ainsi l'avantage, parce qu'il est mixte, de basculer de l'analogie au numérique grâce à un simple clic. Nous attendons le déclin des pouvoirs publics pour émettre en numérique* », a-t-il indiqué.

Pour rappel, lors de sa création en 2002, DRTV diffusait en analogie pour une résolution allant de 720X576 pixels en 4/3. En numérique, cette chaîne de télévision offre deux options pour la réception de son signal, notamment par voie terrestre à partir de la TNT et par voie satellitaire.

La première phase du projet TNT attendue dans un proche avenir

Présidant la cérémonie en présence de son homologue des Postes et télécommunications, Léon juste Ibombo, et du président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, le ministre Thierry Mougalla s'est félicité de l'initiative de DRTV qui est désormais prête en sa qualité de télévision privée à être insérée dans le projet TNT. « *DRTV est prête à la diffusion, il appartient maintenant à l'Etat de fournir et aux opérateurs et aux populations congolaises la capacité de rece-*

voir ces programmes qui vont être émis en Haute définition (HD), c'est-à-dire en qualité numérique », a reconnu le ministre de la Communication et des médias.

En effet, la République du Congo, a signé, il y a quelques mois un contrat avec la société chinoise Star Times qui prévoit l'expertise devant aboutir à l'installation de la TNT. Thierry Lézin Mougalla a annoncé que la première phase du projet sera lancée d'ici à la fin de l'année, car dit-il, tous les moyens sont mis en œuvre, afin que le projet relatif à la migration de la diffusion des programmes de l'audiovisuel, de l'analogie vers le numérique connaisse effecti-



Thierry Lézin Mougalla lançant la plateforme

vement son début d'exécution. Le problème que le gouvernement ou le régulateur des médias gère actuellement, consiste à assurer la possibilité à tout Congolais de recevoir la technologie compte tenu du pouvoir

d'achat qui est souvent problématique. « *Nous y veillerons, il ne s'agit pas d'exclure les Congolais de la technologie qui est en cours d'installation dans notre pays. Je voudrais vous féliciter et vous encourager, vous êtes un exemple d'une chaîne jeune pour les jeunes et fabriquée par des jeunes. Dans un pays dont 65% de la population est âgée de moins de 35ans, je crois que cela n'est pas neutre, car vous êtes mis en harmonie avec la jeunesse* », a conclu le ministre de la Communication et des médias, insistant sur la réforme du contenu des messages diffusés.

Rappelons que, outre la meilleure qualité des images, la diffusion en HD permettra également la libération de nouvelles fréquences indisponibles au développement de l'économie numérique dans le secteur de la communication.

Parfait Wilfried Douniama



Une vue des officiels

JOURNÉE INTERNATIONALE DES VEUVES

S'impliquer davantage dans la promotion et la protection de leurs droits

En dépit des efforts consentis par le gouvernement congolais et les acteurs de la société civile, d'énormes défis restent à relever

L'humanité commémore le 23 juin de chaque année, la Journée internationale des veuves. Dans une déclaration rendue publique à cette occasion, la ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, qui a rappelé quelques avancées enregistrées au Congo, a appelé chaque acteur à s'impliquer davantage dans la promotion et la protection des droits des veuves. Le but étant de relever de nombreux défis qui existent encore.

En effet, elle a rappelé que des problèmes sociaux récurrents jalonnent le nouveau statut des veuves. Il s'agit notamment de la pratique néfaste des rites de veuvage par la belle-famille, occasionnant la souffrance physique et psychologique ; le problème d'héritage ou de succession, ainsi que l'expulsion de la veuve et de l'orphelin du domicile familial. A cela s'ajoutent la forte précarité et l'insuffisance des textes garantissant le statut

juridique du conjoint survivant. Pour soulager ces préoccupations, quelques actions ont été menées. Antoinette Dinga Dzondo a par exemple cité l'orientation des veuves vers l'association Comptoir Juridique Junior. À travers le programme des cliniques juridiques, cette ONG accompagne gratuitement des veuves dans leur démarche d'obtention de la pension et dans la lutte contre les divers abus dont elles sont victimes dans leurs droits. Le gouvernement a également enrôlé et accompagné des veuves démunies, chefs de ménage pour la plupart, dans les projets des transferts sociaux à savoir Lisungi et Filets de sécurité alimentaire. Il a aussi appuyé les activités génératrices de revenus dans les circonscriptions d'action sociale, disséminées à travers le pays ; apporté un accompagnement psychosocial ; sensibilisé les veuves et les orphelins à leurs droits.

« Le Code de la famille congolais adopté en 1984, encore en

vigueur, comporte des dispositions sur la condition et le statut juridique du conjoint survivant, ses droits et ceux de sa progéniture. Cependant, ces droits sont non seulement limités, mais pas toujours appliqués. Aujourd'hui, la Constitution du 06 novembre 2015 accorde à tout enfant, y compris l'orphelin une place de choix dans la prise en compte de son statut », a-t-elle indiqué.

D'après la ministre des Affaires sociales, le projet de réforme en cours, dans le cadre du Projet d'appui à la refondation de l'Etat de droit et des associations (Pareda), permettra de faire évoluer le statut juridique du conjoint survivant. Ainsi, le projet du Code des personnes et de la famille prévoit plusieurs avancées majeures, parmi lesquelles la suppression du lévirat ; l'extension de l'héritage en nu-propriété au profit du conjoint survivant et la suppression de l'option polygamique. Il prévoit également la reconnaissance de l'intérêt de la famille pour toute action mettant en jeu le conjoint survivant ; la prise en considé-



Antoinette Dinga Dzondo rendant publique la déclaration du gouvernement ; crédit photo cabine

ration de la condition juridique des enfants du conjoint survivant.

Rappelons que la Journée internationale des veuves a été instituée en décembre 2010, par l'Assemblée générale des Nations unies. Elle constitue ainsi une opportunité permettant de focaliser l'attention des commu-

nautés nationale et internationale sur le triste sort des centaines de millions de femmes. Il s'agit précisément de celles vivant actuellement dans la pauvreté, souffrant de mauvais traitements physiques et de discrimination suite au décès de leur conjoint, à travers le monde.

Parfait Wilfried Douniama

EXAMEN D'ETAT 2016

Les acteurs du système éducatif félicités par Anatole Collinet Makosso

Le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a félicité le 24 juin, la conscience patriotique de l'ensemble des compatriotes pour le déroulement des examens d'Etat de cette année en cours



Le ministre et les candidats (crédit adiac)

Le responsable de l'enseignement a exprimé sa reconnaissance au terme de sa visite des centres d'examen du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) à Ewo dans le département de la Cuvette Ouest.

En effet, avant de se rendre à Ewo, le ministre Anatole Collinet Makosso a lancé les épreuves des Sciences physiques à Ngo en passant par Gamboma et Djambala. « Partout dans le pays les citoyens ont intégré la dimension de l'effort et du mérite dans le processus scolaire. Les élèves, les parents d'élèves et les autorités locales ont pris à cœur l'exhortation du gouvernement sur les dispositions prises pour le bon déroulement des examens », a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, rappelé l'exhortation du Premier ministre aux acteurs du système éducatif : réunir toutes les dispositions afin de ne plus subir ce que nous avons vécu l'année dernière, à savoir la fuite des matières, et créer des conditions pour réduire à zéro la fraude en milieu scolaire.

Selon lui, le secret de la réussite a été l'organisation et l'engagement des enseignants qui ont fait preuve d'assiduité, de courage, de discipline pour transmettre le savoir aux enfants en privilégiant l'intérêt général des élèves. L'implication de tous ces acteurs, poursuit-il, a joué de beaucoup dans le déroulement de cet examen.

Des mesures exemplaires et utilitaires prises pour discipliner les élèves qui composent à la place des vrais candidats. A ce sujet, il a précisé qu'ils ont été démasqués dans quelques localités notamment à Loukoléla, Mosaka et Kimongo. « Ceux-ci ont voulu tester la capacité du ministère dans sa politique de lutte contre la fraude scolaire mise en place depuis le début de l'année ainsi que la politique du gouvernement à

démasquer ces comportements frauduleux et leurs auteurs. La sanction reste exemplaire et utilitaire contre ceux qui ont été surpris en flagrant délit d'organisation frauduleuse, de mercenariat et désormais à toutes ces personnes qui pourraient encore penser à ces mauvaises pratiques », a-t-il martelé.

Rappelons que l'examen du BEPC avait démarré sur l'ensemble du territoire le 21 juin. A cet effet, le ministre a visité six départements du pays avant de se rendre à Ewo dans la Cuvette Ouest. A Ngo dans le département des Plateaux, le responsable de l'enseignement a lancé les épreuves des Sciences physiques avant de visiter le lycée en construction dans cette localité.

L'école est dotée de deux bâtiments. Elle comprend six salles de classe, un bloc administratif, une salle de réunion et des bureaux. Les travaux ont débuté en janvier de cette année en cours, pour prendre fin en juillet.

A Djambala, l'effectif total des candidats est de 274 répartis dans sept salles de classe. Le département de la Cuvette Ouest a présenté au total, 1.312 candidats divisés dans 13 centres.

Du centre de Ngo en passant

par Gamboma, Djambala, Ewo et au centre du collège d'enseignement général, Denis Yongo de Tsongo dans le district de Boundji, le ministre a véhiculé le même message. « Je suis venu pour vous fortifier, encourager et vous montrer que le gouvernement tient à votre réussite car il organise les choses pour que vous ayez un diplôme sérieux. Ayez confiance à votre tête et à vous-même, travaillez et construisez-vous pour avoir le BEPC ». Abordé dans la salle d'examen, le candidat Privat Ossengué s'est dit à l'aise pendant les quatre jours de l'examen. « Les sujets proposés ont été à la hauteur malgré la surveillance intense dans la salle. Je crois à ma réussite parce que je me suis préparé », espère-t-il. La candidate Kikoula Sylvie a, pour sa part, souligné que les candidats ne doivent pas avoir peur de l'examen. Ils se sont préparés pendant neuf mois, ils ne récolteront que ce qu'ils ont semé.

Notons que dans tous les centres, l'on a observé le calme de la part des élèves et des surveillants, les sacs cartables éloignés des salles de classe, il n'y a attroupements aux alentours des centres ni aucun autre incident.

Lydie Gisèle Oko

INCENDIE

Trois enfants calcinés à Ewo

Selon quelques témoins interrogés sur le lieu du drame, trois enfants de sexe masculin âgés respectivement de 5, 7 et 9 ans ont trouvé la mort dans la nuit du mercredi à jeudi 23 juin, à Ewo dans le département de la Cuvette-Ouest.

Le drame s'est produit suite à un incendie qui s'est déclenché à environ 22 heures. Les enfants auraient allumé une bougie en l'absence de leur mère biologique qui aurait passé la nuit hors du domicile.

La jeune femme d'une vingtaine d'années, serait mère de quatre enfants d'après les explications des témoins. Le dernier enfant a eu la vie sauve parce que sa mère lui aurait confié à une de ces copines avant de sortir de la maison familiale. La parcelle dont l'incendie a été déclarée abritait une auberge, un restaurant et des maisons d'habitation, entièrement réduites en cendre. Les flammes de feu ont causé des dégâts matériels considérables, affirment les mêmes témoins.

Notons que le drame s'est produit dans la nuit où le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso est arrivé dans la ville pour lancer les épreuves du Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Ce dernier n'est pas resté incensible. Anatole Collinet Makosso s'est en effet rendu sur le lieu de la veillée où il a encouragé la famille éprouvée en remettant une enveloppe financière dont le montant n'a pas été révélé.

L.G. Ok



FONDATION SOUNGA

L'incubateur de projets d'entrepreneuriat féminin Sounga Nga

I. Qu'est ce que l'incubateur SOUNGA NGA ?

La fondation SOUNGA créée en 2016 le premier incubateur de création d'entreprises dédié aux femmes au Congo Brazzaville.

Ce dispositif, baptisé SOUNGA NGA, vise à les accompagner dans leur projet entrepreneurial, et ainsi plus largement à les soutenir dans leur projet de vie.

Les projets sélectionnés sont des idées pour un produit ou un service que l'entrepreneuse voudrait lancer sur le marché, qui viennent d'être lancés ou qui ont besoin d'être confortés dans une phase de développement.

L'incubateur évalue le projet, analyse son potentiel, et accompagne la bénéficiaire dans les démarches nécessaires pour le mener à la réussite.

Ceci assure un bon amorçage du projet et inclut toutes les étapes d'accompagnement : conception de l'offre, étude de marché, aspects juridiques, approche marketing et communication, comptabilité, financements, etc.

En complément, l'incubateur mettra en place, au profit des entrepreneuses sélectionnées, un micro-crédit responsable, baptisé prêt d'amorçage SOUNGA NGA, pour aider au financement des projets sélectionnés. Ce dispositif est nécessairement lié à l'intégration au sein de l'incubateur.

Afin d'aider les entrepreneuses bénéficiaires du programme à

pérenniser leur activité, l'incubateur SOUNGA NGA assurera d'une part, dès le démarrage opérationnel de l'activité, un suivi de gestion auprès des entrepreneuses, et d'autre part organisera une mise en réseau des entrepreneuses, sous forme de « Club SOUNGA », afin de renforcer les synergies entre les projets accompagnés, favoriser les contacts avec les acteurs économiques et administratifs du pays, etc.

II. A qui s'adresse l'incubateur SOUNGA NGA ?

Cet appel à projets s'adresse à toutes les femmes qui ont des entreprises à potentiel de développement et porteurs d'emplois dans le secteur de l'alimentation, de l'artisanat, des services aux entreprises ou aux particuliers (couture, entretien du domicile, etc.).

Sur cette première édition 2016, l'objectif est de recruter 20 entrepreneuses en début de programme, sur la base d'un appel à projets, pour une formation de six semaines organisée autour de quatre thèmes : stratégie d'entreprises, gestion-fiscalité, commercialisation, et communication - E-notoriété (réseaux sociaux).

Ces thématiques se déploieront concrètement sous forme de modules de coaching individuel propres aux spécificités de chaque projet, d'un programme collectif de formations favorisant l'apprentissage en groupe, et de conférences visant à insuffler de la prise de hauteur aux bénéficiaires (témoignages d'entrepreneuses reconnues, etc.).

III. Processus de sélection et planning

Les projets seront évalués par un jury présidé par Danièle SAS-SOUNGUÉSSO, Présidente de la Fondation SOUNGA, sur une phase écrite (dossier d'appel à projets), puis une phase orale pour les projets ayant retenu l'attention.

Planning :

- Appel à candidature, dépôts de vos dossiers : du 04/07 au 22/07/2016.

- Sélection des dossiers (sur la base des dossiers reçus, puis sélection à l'oral des candidates pré-retenues à Brazzaville) : du 15/08 au 26/08/2016.

- Annonce des candidates retenues : du 29/08 au 02/09/2016.

- Intégration au sein de l'incubateur : du lundi 31/10 au 09/12/2016.

Adresse :

Fondation Sounga
(+242) 069875656 / 1022, rue Ndoou plateaux des 15 ans, Moundali, Brazzaville Numéro d'agrément de la fondation Sounga : No 523/015/DGAT/DER/SAG

SANGO

LE PLUS MOBILE DES SERVICES BANCAIRES.



FACILITEZ-VOUS LA VIE ET RECEVEZ EN TOUTE TRANQUILLITÉ DES INFORMATIONS SUR VOTRE COMPTE BANCAIRE PAR SMS.



Crédit du Congo

ONU

L'Italie, prochain membre non-permanent du Conseil de sécurité ?

Le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle à partir de ce mardi, cinq de ses dix membres non-permanents. Italie et Hollande sont sur le starting-block.

L'Italie milite depuis toujours pour une place de membre au Conseil de sécurité de l'ONU. Ce Conseil, on le sait, se compose des seules cinq nations nucléaires qui ont gagné la Deuxième Guerre mondiale, en 1945 : soit, les Etats-Unis ; la Grande-Bretagne, la Fédération de Russie, la Chine et la France. A elles s'ajoutent dix membres non-permanents renouvelés par cycle de deux ans.

Le vote des membres non-permanents qui feront partie de l'exécutif onusien à partir du 1er janvier 2017 pour le binôme 2017-2019, a lieu ce mardi, à New York. Forte de la visibilité acquise, ces dernières années, sur les théâtres libyens, en Irak, au Liban et en Afrique, l'Italie a manifesté son intention de faire partie du Conseil parmi les membres non-permanents. Elle prendrait la place des nations, dont le mandat prend fin cette année, soit l'Angola, l'Espagne, la Malaisie, la Nouvelle Zélande et le Vénézuéla.

Elle est en compétition pour cela avec la Hollande, qui aspire aussi à ce poste de prestige au titre des nations européennes. Si son élection, sur laquelle Rome n'a aucun doute devait avoir lieu, ce serait la 7^e fois que l'Italie serait élue membre non-permanent du Conseil de sécurité depuis le premier mandat assumé en 1959-1960. Confiant, le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, qui est déjà à New York, estime que le grand rôle que joue l'Italie notamment dans la crise humanitaire en Méditerranée, lui garantit de très bonnes chances de succès. Ses soutiens à l'ONU sont d'ailleurs loin d'être anecdotiques ; ils sont nombreux et variés. Ils vont des pays africains traditionnellement proches des positions de l'Italie durant les votes à l'ONU en raison des liens forts entre le pays et ce continent, à l'Amérique latine, un continent où la diaspora italienne (exemple du pape François) est généralement d'ancienne installation. Sans parler des petites îles de l'Océanie ou même des membres de l'Otan dont elle accueille des bases sur son territoire. Ce tableau, notaient les médias à la veille du vote lundi, font de la candidature de l'Italie une candidature de poids à laquelle personne n'a trouvé rien à reprocher jusqu'ici.

Lucien Mpama

FRANCE

Le département du Pool renforce ses liens de coopération en Alsace

Dans le cadre des échanges de partenariat sur la coopération décentralisée entre le conseil départemental du Pool, la ville de Ribeauvillé et l'Institut régional de coopération développement, en sigle l'IRCOD, le président du Conseil départemental, Michel Bouboutou Mampouya, en compagnie de Hermes Sounga, secrétaire général et Gaël Sarouisse, conseiller économique et financier, s'est rendu en Alsace, du 18 au 25 juin, pour des séances de travail destinées à renforcer les liens déjà existants.

La coopération entre les deux institutions a déjà fait l'objet de la signature d'une première convention en 2010 qui portait, entre autres, sur l'agriculture et l'élevage pour les trois districts de Louingui, Loumou, Boko. Celle-ci a été renouvelée en 2013 et étendue aux districts de Mindouli, Kindamba et Kinkala. La convention sera à nouveau renouvelée en 2017, apprend-on



Photo de famille des deux parties

de la part des membres de la délégation congolaise avec, à terme, l'objectif de faire bénéficier l'ensemble des populations de tout le département avec ses treize districts, des fruits de cette coopération, précise-t-on. A l'issue de séances de travail, les deux institutions ont passé en revue les différents axes de travail à retenir pour l'avenir.

La prochaine étape de concertation entre ces institutions est prévue au Congo à une date ultérieure. « Après avoir été reçus en Alsace, nous organiserons la descente au Congo de nos partenaires alsaciens », ont confié les membres

de la délégation congolaise. Et le président du conseil départemental de préciser que « tout s'est extrêmement bien déroulé. Les discussions, menées dans un esprit familial, ont été très fructueuses et constructives ». Et, vantant ses liens anciens avec l'Alsace, « cela a été, ici, une sorte de retrouvailles en famille. Car, dans les années 1965 à 1972, je venais passer mes vacances dans le petit village alsacien de Meistratzheim. Ce qui prouve que les amitiés entre le Pool et l'Alsace datent depuis les années 1965 », s'est-il réjoui.

Marie Alfred Ngoma

AIRTEL SANTÉ

Les élèves de l'école primaire 5 février 1979, consultés gratuitement

Tenue sous la supervision de Sandrine Yombi, responsable régionale d'Airtel Congo à Pointe-Noire, la campagne des consultations gratuites « Airtel santé » se poursuit normalement dans la ville océane. Le 12 juin, elle a permis aux élèves de l'école primaire 5 février 1979, dans le premier arrondissement Lumumba, de bénéficier des services de soins gratuits.

Loin d'être une clinique mobile, ces consultations gratuites consistent à prévenir, informer et éduquer les populations sur les problèmes de santé qui les guettent au quotidien.

Cette campagne est une initiative de la société de téléphonie mobile, Airtel Congo qui, dans sa politique d'entreprise sociale a pensé apporter une assistance médicale à cette couche très sensible, à savoir, les enfants et les élèves de l'école primaire. Ces consultations s'inscrivent dans le cadre

du programme « Airtel santé » lancé il y a deux ans à Brazzaville. Et aujourd'hui, le tour est venu à la ville de Pointe-Noire d'accueillir ce projet innovant, d'une grande portée. Comme le reconnaît tous les parents, la performance scolaire d'un élève est relative à son état de santé. C'est dans ce sens que la société Airtel Congo qui se veut plus proche de la population, a initié ces consultations pour tous, afin de permettre à cette couche sociale, souvent marginalisée, de bénéficier des soins de santé gratuits.

Ces consultations se déroulent sous la supervision du docteur Depaget, médecin en charge du projet. La première étape de cette opération démarre avec la prise de la taille de l'enfant, le contrôle du poids, le rythme cardiaque, le tour de la taille et enfin le contrôle du taux de l'oxygène présent dans le sang.

La deuxième étape consiste à faire le diagnostic rapide du paludisme et le déparasitage systématique. L'enfant



apprend également les notions d'une bonne hygiène alimentaire tout en lui faisant comprendre l'important du petit déjeuner, le plus important des repas de la journée. Il faut dire que cette campagne est beaucoup appréciée non seulement par les parents d'élèves mais également le personnel enseignant qui souhaite sa pérennisation. Dans son mot de bienvenue, la directrice de l'école primaire 5 février 1979, Marie Andrée Gassongo a loué l'initiative prise par la société Airtel Congo, celle d'apporter une aide médicale aux élèves du Congo en général et en particulier ceux de son établissement. « Nous disons merci à la société Airtel Congo, qui dans son programme « Airtel santé » a bien voulu tourner son regard vers la population scolaire de cet établissement. Ce geste combien louable, ne nous laisse pas indifférents, mais au contraire, nous émeut au plus haut point. Cependant, nous souhaiterions que ce genre d'action soit pérennisée et aussi élargie aux

autres volets, pour soulager les maux qui minent notre système éducatif à savoir, le manque criard en table-bancs, le manque d'eau potable et autres », a-t-elle dit. Pour Raimond Mboulou-Mboulou, secrétaire particulier du maire de Lumumba, il s'agit là d'un engagement et d'une responsabilité dont a fait preuve Airtel Congo. « Au nom de monsieur le maire du premier arrondissement, je vous dis un grand merci, parce que vous avez su faire coïncider le dire avec le faire, en permettant la tenue de cette clinique mobile ici, à l'école primaire 5 février. C'est donc une responsabilité et un engagement que vous avez tenue, pour cela je vous dis toutes nos satisfactions et nos remerciements », a-t-il renchéri. Notons que cette activité a été agrémentée par les histoires humoristiques du comédien, Douce. Pour lier l'utile à l'agréable, un cocktail dinatoire a été service aux convives.



SOMALIE

Les attaques des shebab se multiplient

Trois semaines après l'attaque de l'hôtel Ambassador, les islamistes radicaux shebab ont revendiqué l'attaque du Naasa Hablood ayant fait 11 morts et une vingtaine de blessés.

Au total, 11 personnes ont été tuées dans une explosion et par le commando lors de l'attaque meurtrière du 25 juin au sud de Mogadiscio. Il était environ 16H30, samedi, quand une voiture piégée conduite par un kamikaze a explosé dans l'enceinte de l'hôtel, puis il eut des tirs et l'assaut donné contre les assaillants. De nombreux clients ont pu s'échapper grâce à une porte située à l'arrière de l'établissement mais samedi soir, deux personnes manquaient à l'appel. Ces deux clients ont été tués par les assaillants. Parmi eux, Buri Mohamed Hamza, secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement attaché au Cabinet du Premier ministre. Au nombre des victimes, à l'intérieur de l'hôtel, figurent deux médecins.

L'explosion, vers 16h30, d'un premier véhicule contre l'enceinte de l'hôtel a tué deux passants. Le commando, composé de trois hommes, a ensuite tué trois gardes, des employés de l'hôtel, avant de pénétrer dans l'établissement. Un membre des Forces de sécurité et un passant ont été tués

à un carrefour, proche de l'hôtel, là où le conducteur a fait exploser le second véhicule ayant servi au transport des assaillants. En plus de ces victimes, l'attaque de l'établissement fait une vingtaine de blessés dont certains grièvement. « Le bilan pourrait donc s'alourdir », a fait savoir, le ministre somalien de la Sécurité.



Les combats ont cessé et les terroristes ont été neutralisés

Une partie de l'établissement a été complètement détruite par l'explosion de la voiture piégée, qui a permis ensuite à un commando shebab de pénétrer dans l'hôtel. Dimanche matin, les forces de sécurité ont exhibé les corps de trois assaillants présumés tués au cours de l'assaut, qui a duré plusieurs heures. Des pelleteuses étaient également à l'œuvre pour déblayer la partie de l'hôtel ravagée par l'explosion.

Pour rappel, les shebab, affiliés à

Al-Qaïda, ont mené ces derniers mois plusieurs opérations en tous points similaires à celle de samedi contre certains des hôtels les plus en vue de la capitale somalienne. L'attaque du Naasa Hablood intervient un peu plus de trois semaines après celle de l'hôtel Ambassador, qui avait fait 10 morts, le 1er juin. Confrontés à la puissance de feu

supérieure de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom), déployée depuis 2007 dans ce pays, les shebab ont été chassés de Mogadiscio en août 2011.

Ils ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions mais contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils orchestrent des opérations de guérilla et des attentats suicides contre les symboles du gouvernement somalien ou contre la force de l'Union africaine en Somalie.

Josiane Mambou Loukoula

AFRIQUE/ISRAËL

L'État hébreu va renforcer sa coopération avec le continent

En prévision de sa tournée en Afrique, le Premier ministre Israélien, Benjamin Netanyahu, a soumis au conseil des ministres un projet de plus de 11 millions d'euros visant à renforcer les liens économiques et de coopération avec l'Afrique.

« Le continent africain constitue un vaste potentiel pour Israël dans de très nombreux domaines [...]. De nombreux pays africains cherchent à nous ouvrir leurs portes et nous réaliserons ce rêve en veillant à leurs intérêts, mais aussi à ceux de l'Etat d'Israël », a déclaré Benjamin Netanyahu.

Le plan d'Israël concerne une coopération avec la Banque mondiale (BM), dans lequel Jérusalem propose la mise en place de fonds israéliens au service de l'Afrique pour permettre le financement des projets de développement ainsi qu'à d'autres pays en développement ; l'augmentation des services industriels israéliens répondant aux besoins africains et vice-versa ; des subventions favorisant l'enseignement des technologies des entreprises israéliennes, au Rwanda, l'Ouganda, l'Ethiopie, le Kenya, par exemple ; la création d'un organisme au sein du ministère de la Santé en vue d'encourager des négociations d'accords entre les établissements de soins à travers le monde. Il est aussi question de renforcer des accords de formation en matière de sécurité, ainsi que des liens technologiques et scientifiques notamment avec l'Ethiopie. L'accord va contribuer à la promotion des activités des entreprises israéliennes en Ethiopie dans les domaines de l'espace et de l'énergie renouvelable.

La Carte de l'Etat hébreu en Afrique

Les capacités d'assistance ou de coopération entre Israël et l'Afrique datent des années 60, notamment une assistance technique dans le domaine agricole. Détenteur de certaines technologies et d'un savoir-faire, on pense aujourd'hui qu'Israël peut aider l'Afrique à résoudre certains de ses problèmes économiques. Et le contexte africain de survalorisation des ressources financières, de nécessité impérieuse de fonds en provenance de l'étranger donne une image plus favorable à un rapprochement entre l'Afrique à l'Etat hébreu. A ce titre, Israël a une bonne carte à jouer en Afrique, en tant qu'allié par excellence, disposant d'importants leviers et d'une bonne connaissance de l'environnement africain. Israël connaît aussi les préoccupations africaines en matière de sécurité, domaine dans lequel son intervention est restée discrète mais efficace, mais qui a besoin d'être renforcée. Ces différentes préoccupations concourent au retour d'Israël en Afrique. C'est grâce aux affaires qu'on fait une bonne diplomatie. Ce retour des investissements économiques et de la coopération israélienne en Afrique peut être vu comme un test pour une nouvelle articulation politique et, prendre définitivement en compte le besoin d'une réelle intégration des juifs noirs en Israël et les juifs africains sur le continent.

Noël Ndong

CRISES ET CONFLITS

Agir contre Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad

Les groupes terroristes entravent le processus de coopération entre les pays occidentaux et les pays africains, notamment le groupe Boko Haram. D'où le titre de cette rencontre initiée le 22 juin par l'Agence française de développement (AFD) : « face à Boko Haram, comment agir dans le bassin du Lac Tchad ? ».

Depuis son allégeance à Daesh, Boko Haram, rebaptisé Islamic State's West Africa (Isawa) s'avère comme un obstacle à la présence française dans la région. Pour l'AFD, ce groupe met au défi la communauté internationale. Ce qui l'oblige et certains chercheurs, militaires à remettre en

cause les approches du phénomène armé.

Pour l'AFD, « l'insécurité grandissante caractérise aujourd'hui cette région qui voit le plus important déplacement de populations du continent (1,4 million de déplacés en 2015 pour le nord du Nigeria seulement, selon le HCR). Les bouleversements démographiques exacerbant les tensions communautaires, la crise alimentaire et l'absence de perspective pour ces populations appellent une réponse urgente pour en limiter les effets et contribuer à lutter contre Boko Haram ».

L'Agence se pose une série de questions : « comment décrypter la nature, l'évolution et les straté-

gies de ces groupes armés ? Comment agir pour lutter contre ce

Il s'agit là de dépasser les limites des interventions internationales

« L'insécurité grandissante caractérise aujourd'hui cette région qui voit le plus important déplacement de populations du continent (1,4 million de déplacés en 2015 pour le nord du Nigeria seulement, selon le HCR). Les bouleversements démographiques exacerbant les tensions communautaires, la crise alimentaire et l'absence de perspective pour ces populations appellent une réponse urgente pour en limiter les effets et contribuer à lutter contre Boko Haram ».

phénomène pluriel, à la fois politique et religieux, économique et social ? ».

A ces questions, l'AFD a choisi le journaliste au Monde Afrique Serge Michel pour mener le débat.

face à un phénomène mouvant et ne pas le réduire à une cause « première ». La multidisciplinarité ne suffisait plus. D'où une nouvelle articulation à la fois dans les professions sécuritaires, diplo-

matiques, humanitaires et économiques, et des échanges plus fréquents entre elles.

Malgré les récentes défaites, Boko Haram continue à narguer les forces nigérianes et à infliger de lourdes pertes à des armées camerounaises, tchadiennes et nigériennes. La région du lac Tchad doit son salut au progrès de la sécurité seul moyen efficace pour lutter contre le délitement du lien social à l'œuvre. A cela s'ajoutent le manque de méthodologie adaptée à ce nouveau phénomène pour continuer le développement, à aider des populations fragiles, à organiser des interventions sécuritaires, humanitaires et le développement.

N.Nd.

NÉCROLOGIE



Bernard Koutala, Alexandre Mpemba et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Anne-Marie Nzitoukoulou, le jeudi 23 juin 2016 survenu à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°43, rue Voula à Météo-Makélékélé. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

COMMUNIQUÉ

La Société des Transports Publics Urbains (STPU) demande à son aimable clientèle, de faire l'appoint des 150 F pour l'achat d'un ticket Les billets de 10.000F, 5.000F et 2.000 F ne seront plus acceptés.

En outre, les enfants âgés de plus de 6 ans paieront leur ticket.

Les colis encombrants seront facturés.

Ensemble, améliorons les transports urbains.

Merci de votre compréhension.

La Direction

FRANCE

Exposition majeure sur la franc-maçonnerie française à la BNF François Mitterrand

La franc-maçonnerie nourrit tous les fantasmes mystiques. Depuis trois mois, elle s'expose au grand jour à la Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand et suscite des questionnements sur les pratiques de multiples obédiences.

La Bibliothèque nationale de France, en sigle BNF, qui conserve l'un des plus importants fonds maçonniques au monde, consacre une exposition majeure à la franc-maçonnerie française. En partenariat avec le Musée de la franc-maçonnerie, elle présente plus de 450 pièces, certaines encore jamais montrées, issues des collections de la Bibliothèque mais aussi des principales obédiences françaises ou de prêts étrangers exceptionnels. Les visiteurs découvrent, par exemple, Montesquieu, l'un des premiers initiés vers 1720. Une curiosité également en 1730 avec un tableau emblématique des débuts de la franc-maçonnerie à la française où les loges sont les lieux de sociabilité : on y mange, on y boit, on y fume, on y organise des bals, puisque les femmes sont admises. Des cadres de vie libres pour ce vecteur d'influence devenu l'attrait de plusieurs personnalités sociopolitiques en Afrique.

Les origines de la franc-maçonnerie, l'histoire de son implantation en France, ses symboles et rituels, ses contributions dans de multiples domaines - politique,

religieux, artistique et philosophique - enfin l'évocation des légendes qui lui sont attachées, constituent le parcours de cette exposition dont l'ambition est de faire comprendre, dans un esprit didactique, ce qu'est la franc-maçonnerie. L'exposition s'attache d'abord à retracer les origines - encore en partie mystérieuses - de la franc-maçonnerie moderne. Comment, au cours du XVII^e siècle en Grande-Bretagne, une confrérie de métier s'est-elle transformée en une société de rencontres et d'échanges ? Des documents exceptionnels, tels les manuscrits médiévaux des Anciens Devoirs datant de 1390 et 1425, ont été prêtés par la British Library.



Visuel exposition franc-maçonnerie à la BNF François Mitterrand/Crédit photo : BNF François Mitterrand

ry. La Grande Loge d'Écosse a accepté de montrer les fameux Statuts Schaw de 1599 ou le premier « livre d'architecture » (registre de procès-verbaux) connu d'une Loge remontant à la fin du XVI^e siècle... qui quitteront Édimbourg pour la première fois.

Le visiteur pourra aussi découvrir l'original du journal de l'alchimiste Elias Ashmole qui relate son initiation en 1645 et les tout premiers documents de la franc-maçonnerie française, saisis par la police de Louis XV dans les années 1730. L'exposition introduit ensuite le visiteur dans l'univers des symboles et des rites de la franc-maçonnerie. Qu'est-ce que l'« initiation » ? Comment fonctionne la « méthode symbolique » ? Quels sont les principaux rites ? Comment se déroule la vie en Loge ? Des pièces remarquables sont, là-aussi, présentées, comme les singuliers Manuscrits Noël de 1812, véritable cours de symbolisme mystique illustré de centaines de dessins à la plume aquarellés. En France - des Lumières du XVIII^e siècle à la construction de la III^e République - la franc-maçonnerie est intervenue dans le débat public : tolérance, laïcité, éducation, solidarité... Les loges sont passées d'un libéralisme philosophique sincère à un militantisme républicain et laïque. S'appuyant notamment sur une série de pièces relatives à la célèbre Loge des Neuf Sœurs, présidée par Benjamin Franklin, et qui initia Voltaire en 1778, l'exposition montre comment la franc-maçonnerie a soutenu les mouvements qui ont donné naissance aux valeurs de 1789 et marqué l'histoire de la République. Le manuscrit de La Marseillaise de Rouget de Lisle est mis en regard des témoignages sur sa vie maçonnique. De Victor Schoelcher à Jules Ferry, les « pères fondateurs » de la République en France se voient consacrer des séquences mettant en parallèle leurs grandes réalisations et leur engagement maçonnique. L'exposition explore enfin l'imaginaire suscité par la franc-maçonnerie depuis ses origines : légende noire avec les fantasmes d'un anti-maçonnisme multiforme, pittoresque ou virulent, légende dorée avec la mise en scène de la franc-maçonnerie dans les arts et les lettres, de La Flûte enchantée de Mozart au Corto Maltese du dessinateur Hugo Pratt, en passant par les œuvres de Tolstoï ou Kipling.

L'exposition s'ouvre et se clôt sur un panorama de la franc-maçonnerie actuelle et des vidéos d'interviews de Maçons d'aujourd'hui.

Marie Alfred Ngoma

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

Les artistes de Dolisie très enthousiasmés



La chorale de l'association Louzolo Amour-OPH/(DR)

Les artistes musiciens de la capitale de l'or vert (Dolisie) se sont exprimés avec beaucoup d'enthousiasme lors de la célébration de la trente-quatrième journée internationale de la musique, le 21 juin dernier au rond-point du Cercle culturel. Cette fête a été organisée par les directions départementales de la culture et du Patrimoine.

Comme à Brazzaville, c'est à 17h30 minutes que les groupes associés à cette fête ont commencé à s'exprimer après que l'église Catholique a fini sa campagne d'évangélisation journalière plutôt que prévu. Pour ce faire, le directeur départemental du patrimoine et des archives, Jean-Jacques Mboundou a remercié l'Evêque du Diocèse de Dolisie, « très attaché aux valeurs spirituelles et de paix, qui a échangé en toute fraternité avec nous ; ce qui a permis de trouver une solution satisfaisante ».

C'est le directeur départemental du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA) Wilfranc Clotaire Maba, qui a fait l'historique de cette fête de la musique. Ainsi, sur dix groupes inscrits, huit se sont exprimés. Il s'est agi entre

autres de : La Chorale Internationale de L'Association Louzolo Amour-OPH, la Chorale les Séraphins, Patcheli et les Prestigieux, GM les prestigieux et Benneth Alicia,... Ces groupes se sont fait distinguer à cette manifestation. La Chorale Internationale de L'Association Louzolo-Amour-OPH, très fortement réclamée par le public, a fait deux passages alors que les autres groupes n'ont eu droit qu'à un seul. A travers un répertoire riche et varié, les Louzolifiés ont réussi d'emballer le public qui a exhibé la danse du Grand Jazz (le Dambage). Le public en liesse avait du mal à quitter les lieux à la fin de cette fête musicale qui a pris fin à 22 heures.

Outre la dimension festive, cette manifestation a permis aux organisateurs d'informer les artistes sur le projet d'inscription de la Rumba sur la liste représentative de l'humanité. Ce projet sera lancé par le ministère de la Culture et des arts au moment opportun. Ils ont exhorté les artistes de la Rumba à apporter leur contribution à cette initiative.

Bruno Okokana

MIKHAEL'S HOTEL

SUIVEZ L'EURO 2016 SUR ECRAN GEANT

50% de réduction sur toutes les boissons alcoolisées

Menu spécial pour L'EURO 2016

Contact:
00242 06 4 66 66 21
00242 05 3 66 66 21
00242 06 4 66 66 17

EURO2016 FRANCE

INTERVIEW

Chantal Hemerijckx : « Mon objectif n'est pas de changer le nom de Matonge »

Depuis octobre 2015, Chantal Hemerijckx est la présidente de l'asbl « Mon Village ». Cette dernière est à l'origine de la création du « Quartier des continents ». Cette initiative privée vise à désigner le regroupement des commerçants et des riverains situés au nord de la commune d'Ixelles à Bruxelles près de la place de Namur, où se situe également le quartier Matonge. L'association est ainsi accusée de vouloir modifier le nom du célèbre quartier africain de Bruxelles. Sa présidente s'en défend.

Les Dépêches de Brazzaville : comment est née l'appellation « Quartier des continents » ?

Chantal Hemerijckx : L'asbl « Mon village » travaillait au départ uniquement sur la rue de la paix. Comme j'étais très connue à l'époque grâce au journal « MatonGazet » que j'animais ainsi qu'au parcours d'artiste « Matong'Art », des commerçants et des riverains m'ont demandé d'élargir mon champ d'actions et de travailler également sur d'autres rues. C'est ainsi que j'ai commencé à travailler sur les rues Saint Boniface, Solvay et Athénée notamment.

Beaucoup de communautés y sont représentées. Nous avons aussi bien des personnes d'origine africaine que d'Asie (Bengladesh et Pakistan notamment), des latino-américains, etc. Nous avons ainsi organisé une réunion de travail avec des riverains, des commerçants et des jeunes. Comme nous avons tous les continents, nous avons ajouté le mot continent à quartier. Donc, le nom de « Quartier des continents » est né de ce travail entre plusieurs personnes.

LDB : Vous êtes aujourd'hui au centre d'une grande controverse. Vous êtes pointée du doigt par certaines personnes qui pensent que vous souhaitez modifier le nom du quartier « Matonge » en « Quartier des continents ». Cette démarche est-elle vraie ou fautive ?

CH : Je vous dis clairement que c'est faux. Je sais très bien ce qu'est le quartier Matonge pour avoir animé le journal Matongazette, avoir initié le parcours d'artiste Matong'Art et également réalisé d'autres actions. J'ai travaillé cinq ans sur ce quartier, je connais tout le monde et je connais également le charme et la qualité de Matonge. Mon objectif n'est nullement de changer le nom. La presse met parfois des titres forts pour attirer le regard. C'était



Chantal Hemerijckx

un titre de presse mais qui n'a rien à voir avec ce que l'on fait sur le terrain. Donc, ce n'est nullement mon intention de changer ou d'effacer quoi que ce soit.

LDB : Mais dans son communiqué le bourgmestre vous cite... ?

CH : Dans son communiqué, le bourgmestre dit que le nom qui a été choisi est, en effet, une initiative privée d'une ASBL. Mais ce n'est pas une initiative qui consiste à changer le nom de quoi que ce soit. Le communiqué de la bourgmestre est clair et net à ce sujet. L'asbl a choisi le nom « Quartier des continents » pour couvrir une zone qui est au nord d'Ixelles. Le Quartier des continents n'a rien à voir avec

Matonge. Nous on est situé dans la partie nord d'Ixelles près de la place Fernand Cocq. Cela n'a rien à voir avec le quartier Matonge. Si vous allez sur mon site internet et ma page Facebook, je ne vais nullement citer qui que ce soit de cette partie du quartier Matonge qui est propre à lui-même.

LDB : Selon vous, où se situe Matonge ?

CH : Matonge débute quand vous êtes en provenance de la porte de Namur et que vous empruntez la chaussée de Wavre. Dès le début de la chaussée, beaucoup de commerçants s'y sont installés progressivement. A l'époque, il existait une banque qui ouvrait des comptes pour les africains, et il y avait également la maison africaine avec les étudiants en résidence. C'est pour cela que le quartier Matonge s'est installé là. C'est comme Chinatown à New-York ou encore le quartier africain d'Anvers qui se limitent à une ou deux rues. Mais aujourd'hui, toutes les boutiques sont progressivement rachetées par des personnes originaires du Bangladesh. Quelque part, un mouvement naturel s'est installé.

LDB : Quelle est la valeur ajoutée du Quartier des continents ?

CH : Nous avons chez nous des restaurants grecs, italiens, roumains, etc. Nous avons des patronnes sénégalaises, de la Guinée, de l'Ouganda, etc. Cela englobe toutes les cultures et tous les pays. C'est ce qui fait le charme du nom « Continent » car nous avons toutes les communautés chez nous. Certaines personnes s'identifient plus au quartier des continents qu'à Matonge. J'ai des amies sénégalaises pour qui l'appellation Matonge ne signifie pas grand-chose. Le nom Matonge a beaucoup plus d'importance pour les personnes d'origine congolaise.

LDB : Que pourriez-vous dire à toutes les personnes qui s'agitent à propos de ce supposé changement de nom mais qui, semble-t-il, n'en est pas un finalement ?

CH : Cette agitation, comme vous dites, ne se limite qu'à quelques personnes. Les réseaux sociaux vous permettent de communiquer et de cacher la vérité. On sait que les élections communales approchent à Bruxelles et certains utilisent cela gentiment pour dire qu'ils défendent la communauté africaine. D'autres utilisent cette affaire pour des raisons personnelles. Il faut avancer et arrêter de remuer des choses qui sont pour moi un peu farfelues.

Patrick Ndujidi

CGEA

Réunion à Kinshasa sur la maintenance préventive des instruments nucléaires

Le Commissariat général de l'Energie atomique (CGEA) a clôturé, le vendredi 24 juin à Kinshasa, la Réunion finale de Coopération sur le partage des bonnes pratiques dans la maintenance préventive des équipements nucléaires, organisée dans le cadre du Projet AFRA, RAF0041.

Dix-huit pays ont participé à cette importante rencontre, tenue avec l'appui de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En fait, la réunion a marqué la fin de quatre ans de coopération technique entre plusieurs pays africains. La cérémonie de clôture a été conduite par le professeur Vincent Lukanda Mwamba, commissaire général de l'énergie atomique, en présence du représentant

du ministre de la Recherche scientifique et technologie.

Dans son mot de clôture, le professeur Vincent Lukanda a émis un souhait : « Mon souhait le plus cher est de voir l'Agence réitérer l'organisation de pareils événements sur notre sol, car comme nous l'avons dit à l'ouverture de cette réunion, la RDC est tout à fait disposée à contribuer, dans la mesure du possible, à la formation de l'élite africaine, dans le domaine des applications nucléaires pacifiques ». Le représentant de l'AIEA, Yacouba Diawara, a indiqué : « Cette réunion est décisive car, elle a permis de se pencher, à travers le partage d'expériences, sur des questions qui bloquent le développement socio-économique d'un bon nombre d'Etats. L'Agence internationale de l'énergie atomique n'hésitera pas à

organiser prochainement de telles rencontres en République démocratique du Congo au regard de la réussite de celle-ci ». Parlant aux représentants des dix-huit pays ayant pris part à cette réunion, le délégué du Kenya a souligné que les résolutions prises visent essentiellement à renforcer la prévention des accidents et à renforcer la coopération entre les différents Etats dans le domaine nucléaire. Avant de remettre des diplômes aux participants, l'ingénieur Kabeya, coordonnateur national du Projet RAF, a fait savoir que l'accord coopératif régional africain pour la recherche, le développement et la formation sur la science de technologie nucléaire est géré en RDC par deux coordonnateurs dont un en charge des questions scientifiques.

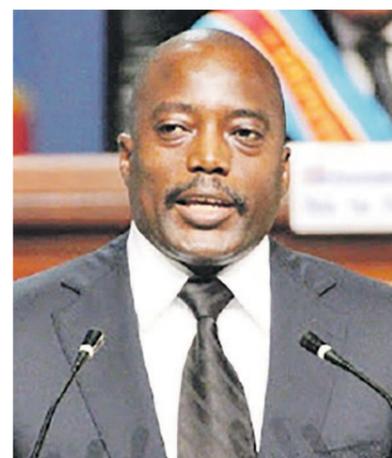
Martin Enyimo

DE PASSAGE À KALEMIE

Joseph Kabila : « Il y aura bel et bien élections »

Le 24 juin dernier, devant la foule, la population de Kalemie, le message du chef de l'Etat était clair : il y aura bel et bien des élections comme tous les autres scrutins.

Le discours du président de la République tenu le 24 juin à Kalemie (nouvelle province de Tanganyika) continue d'alimenter la chronique politique. Joseph Kabila avait pris tout le monde de court en se prononçant ouvertement sur le processus électoral. L'occasion était belle pour fixer l'opinion sur ses vraies intentions en rapport avec le processus élec-



Joseph Kabila

toral et son avenir politique. Là-dessus, beaucoup des Congolais ont pu se faire une conviction sur la perception du chef de l'Etat en rapport avec l'enjeu électoral actuel. « Il y aura bel et bien élections », avait-il clamé devant une foule immense agglutinée autour du podium. « Bientôt nous allons entamer le processus électoral. Les vieux, les jeunes, les mamans et papas doivent se préparer pour les opérations d'enrôlement des électeurs au mois de juillet prochain », a-t-il déclaré, l'air rassurant. C'est donc l'étape charnière devant conduire inévitablement à l'organisation des élections, a expliqué Joseph Kabila tout en rassurant sur le fait qu'il n'y aura pas d'effusion de sang, ni à Kalemie, ni ailleurs sur le territoire national. Il a, par ailleurs, stigmatisé le discours démobilisateur de certains acteurs politiques qui développent un schéma contraire.

Plus tôt dans la journée, avant de se faire escorter au lieu du meeting, Joseph Kabila avait également martelé sur son obstination à voir les élections se tenir envers et contre tout, faisant ainsi fi des slogans du genre « Wumela » lui lancés par des affidés obnubilés par l'idée de le pérenniser au pouvoir. « J'ai entendu les gens dire Wumela, moi, je vous assure qu'il y aura élections. (...) Pour la démocratie, nous allons organiser les élections dans ce pays », a-t-il affirmé, en swahili.

Alain Diasso

INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Vingt-neuf milliards \$ captés par l'Afrique au premier trimestre 2016

Le continent africain enregistre ainsi une certaine reprise depuis le début de cette année, avec une hausse des flux des investissements directs étrangers (IDE) de plus de 25 % par rapport à la même période l'an dernier. Selon les chiffres du rapport 2016 du Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), il faut projeter d'ici à la fin de l'année un volume situé dans la fourchette de 55 à 60 milliards de dollars américains (US).

La région est bien partie pour terminer l'année avec un rebond des IDE après l'année 2015 plutôt difficile. Le niveau de 2015 s'est établi finalement à 54 milliards de dollars américains US, selon les chiffres du Cnuced. En janvier de l'année en cours, la même institution onusienne a tablé sur une estimation de 38 milliards en 2015, soit une lourde baisse d'un peu plus de 31 %. Ce chiffre était repris dans les estimations provisoires du Global investment trends

monitor de janvier 2016. Puis, il y a eu finalement une révision à la hausse dans le rapport officiel annuel, le World Investment report rendu public le 22 juin dernier.

En analysant les nouvelles données, l'Afrique a réussi à drainer les flux d'IDE de l'ordre de 54,1 milliards en 2015. Malgré tout, le recul existe toujours mais il est moins prononcé, estimé à un peu plus de 7 % par rapport aux résultats de 2014. Sur ce point, il faut signaler que les résultats revus de 2014 sont établis à 58 milliards.

Plus globalement, la part destinée à l'Afrique des flux mondiaux d'IDE s'est située à 4,6 % en 2014 et 3,1 % en 2015, soit un recul. Une situation assez paradoxale étant donné que les flux mondiaux d'IDE ont connu, pour leur part, une nette augmentation pour se situer à 1 762 milliards, soit plus de 38 %. Par ailleurs, les pays en développement ont atteint le niveau record de 765 milliards de dollars, soit plus de 9 %.

Laurent Essolomwa

RÉDUCTION DU TRAIN DE VIE DES INSTITUTIONS

L'Assemblée nationale se met au pas!

Tout en approuvant l'option de réduction du train de vie des institutions de l'Etat, les députés en appellent au respect des règles de la bonne gouvernance, à savoir que les dépenses de l'Etat s'exécutent dans le cadre strict de la loi des finances.

Qui a dit que la Chambre basse du Parlement s'obstinait à ne pas voir le budget lui alloué subir la cure d'amaigrissement qu'impose l'option de réduction du train de vie de l'Etat décrété récemment par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances rectificative en attente de promulgation ? Il se susurre, en effet, dans plusieurs cercles politiques que les députés verraient d'un mauvais oeil l'application de cette mesure dans leur chef et, par conséquent, refuseraient de s'y conformer. Une certaine presse s'est d'ailleurs fait l'écho de cette information qui tend à présenter les élus du peuple sous un mauvais jour en les faisant passer pour des gens qui ne roulent que pour leurs propres intérêts.

Alors qu'ils sont actuellement en vacances parlementaires, ces représentants du peuple ne sont pas restés insensibles face à ce qu'ils qualifient de campagne de sape orchestrée « par certains hommes politiques n'agissant que pour le compte de certains intérêts mesquins ». Ils ont tenu à rétablir la vérité via leurs groupes parlementaires, signataires d'un communiqué officiel publié le 25 juin dernier. La trame de ce document est circonscrite autour du besoin de

démontrer qu'ils n'ont aucun intérêt à refuser que leur budget soit amputé conformément à l'option de réduction du train de vie de l'Etat. Et de faire observer que « c'est l'Assemblée nationale qui, de par ses attributions d'autorité budgétaire, avait encouragé le gouvernement d'élaborer et de déposer un projet de loi de finances rectificative, destiné à assurer l'équilibre entre les dépenses publiques et les recettes ayant subi un coup à la suite notamment de la chute des cours des matières premières ».

Bien plus, la Chambre basse est allée au-delà des prévisions en concédant pour une coupe de 40% de son budget. Et c'est sur les 60% restants que l'Exécutif national compte déduire les 30% requis pour être en phase avec sa décision, ne laissant finalement à l'institution parlementaire que 30% devant couvrir ses besoins de fonctionnement, là où le gouvernement s'est illustré par des dépassements de l'ordre de 800% rien qu'au premier trimestre du budget 2016. Pour les groupes parlementaires signataires du communiqué, l'heure est venue de mettre fin aux dépenses extrabudgétaires qui ne devraient plus avoir place dans un Etat comme la RDC d'autant plus qu'elles sont contraires à toute règle de bonne gouvernance.

Aussi les députés ont-ils promis de veiller à la bonne exécution de la loi rectificative susdite au cours de la prochaine session budgétaire de septembre.

Alain Diasso

SANTÉ

Plus de onze millions de doses de vaccins contre la fièvre jaune attendues à Kinshasa.

La directrice générale de l'OMS, le Dr Margaret Chan a présidé une réunion de crise sur la fièvre jaune au Starling Hôtel de Genève en Suisse en marge de la réunion du conseil d'administration de l'alliance mondiale pour le vaccin et l'immunisation (GAVI). L'OMS à travers l'ICG a consenti de disponibiliser plus de onze millions de doses pour vacciner toute la population de Kinshasa et toutes les populations frontalières de l'Angola.

Le Dr Félix Kabange Numbi a présenté la situation de la fièvre jaune en RDC et la complexité de la situation sur la longue frontière avec l'Angola qui est en épidémie depuis décembre 2015. La RDC a respecté le Règlement Sanitaire International en renforçant la surveillance en gardant les frontières ouvertes. Avec soixante-neuf cas dont soixante importés

en Angola, il n'y a point de doute que l'épidémie de la RDC a été importée de l'Angola et à la communauté internationale de l'accompagner dans la protection de sa population à travers la vaccination de masse. Pour Margaret Chan, directrice générale de l'organisation mondiale de la Santé, le président Joseph Kabila a déjà montré son leadership dans la riposte contre Ebola et l'OMS lui fait aussi confiance

pour mettre fin à l'épidémie de fièvre jaune en cours. Vu la pénurie du vaccin observée sur le plan mondial, une commande spéciale a été faite dans l'un des quatre laboratoires produisant le vaccin anti amaryl situé au Brésil pour produire rapidement le vaccin pour la RDC. Ainsi, plus de onze millions de doses seront administrés à toute la population. Pour Kinshasa, la population sera vaccinée en deux phases: une première phase débutera avant à la fin de juillet 2016 et



La réunion de crise sur la fièvre jaune à Genève en Suisse

la deuxième dose interviendra en 2017. La campagne de vaccination va concerner également les zones de santé frontalières du Kwango, du Kasai et du Lualaba. Plusieurs personnalités ont pris part à cette rencontre, notamment, Raymonde Goudou ministre de la santé de Côte d'Ivoire, Kasete Birham ministre Éthiopien de la Santé ainsi que celui de la Tanzanie.

Aline Nzuzi

CÉLÉBRATION

La Fondation Mwimba Texas a fêté ses dix huit ans

Cette fête a coïncidé avec la célébration de la deuxième édition de la Journée mondiale consacrée aux personnes vivant avec l'albinisme ainsi que la projection du film sur le président de cette ONG, le catcheur albinos Mwimba Texas.

L'Institut français de Kinshasa/Halle de la Gombe a servi de cadre, le vendredi 24 juin, aux festivités marquant les dix-huit ans de la Fondation Mwimba Texas (FMT) et la deuxième édition de la Journée internationale des personnes vivant avec l'albinisme, fêtée le 13 juin. C'était à l'occasion de la projection, pour la première fois à Kinshasa et en RDC, du film réalisé par la Française Soizic Sanson, sur le président de cette ONG, le catcheur albinos Mwimba Texas. Dans l'avant-midi, près de deux centaines de personnes dont les membres de la FMT ainsi que les invités, ont participé à la journée de sensibilisation organisée dans le cadre de l'anniversaire de cette ONG et la célébration de la journée consacrée aux albinos sur le plan international. Au cours de cette journée, le président de la FMT a appelé les albinos à s'accepter, en bannissant le complexe, et à se faire accepter par la société, en se faisant utiles à elle. Il a rappelé que les albinos ont les mêmes capacités que tout être humain, malgré la différence dans

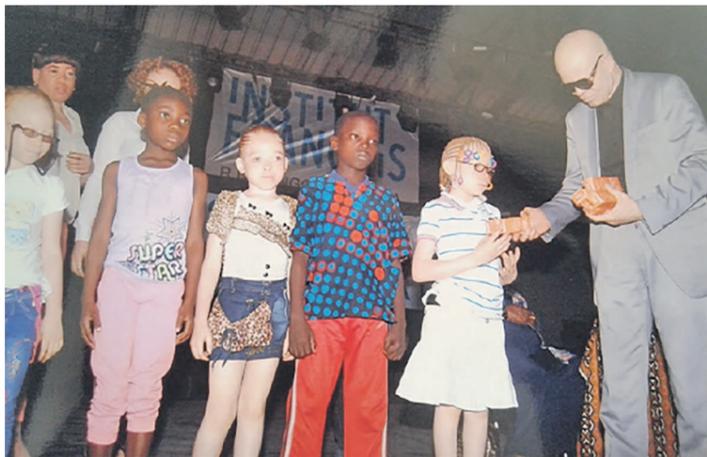
la pigmentation de la peau liée au manque de la mélanine.

A la société et aux autres personnes non albinos, le président de la FMT a demandé d'accepter les albinos et de bannir tous les préjugés qui les amènent à les stigmatiser.

Des albinophiles dans le rang

Ce message d'Alphonse Mwimba Texas a été relayé par des personnalités qui ont été invitées à cette manifestation. Prenant la parole, la représentante de la Fondation Famille Gertler (FFG), Mamie Kabongolo, a salué les efforts menés par la FMT, pour les albinos. Elle a également réitéré le souci de la FFG d'accompagner la FMT dans cette noble mission sociale de lutter pour le bien-être des albinos. « Le souci de la FFG est que les albinos bénéficient aussi des opportunités comme les non albinos », a-t-elle souligné.

Les députés Jean-Baptiste Kiaku Mayamba et Clément Kanku, présents à cette célébration, ont, en plus de l'appel aux albinos pour s'accepter et se faire accepter par la société, promis d'accompagner cette ONG dans toutes ses activités pour remplir la mission qu'elle s'est assignée. « D'ailleurs mon collègue et moi-même, devons faire notre travail de parlementaire en emetant un plaidoyer auprès du gouvernement afin qu'il soutienne les activités menées par la Fondation Mwimba



Distribution des crèmes solaires, par le président de la FMT/photo Adiac.

Texas. Nous sommes, par ailleurs, rassurés que les albinos de la RDC ne vivent pas les atrocités comme celles qui sont commises dans d'autres pays africains », a promis le député Clément Kanku, qui a quand même conseillé la prudence et la détermination pour que ces méfaits n'atteignent pas la RDC.

Des promesses ont également été faites par l'ambassadeur Rigo Muimbay et Maman Mado Ekene de Maïsha park, qui a demandé à la FMT de lui envoyer des jeunes filles albinos, pour l'apprentissage d'un métier lié à l'hôtellerie. Nous sommes disposés, a-t-elle dit, à recevoir deux ou trois jeunes filles, pour leur apprendre un métier afin qu'elles soient utiles à la société. « Ce sont ceux qui luttent, qui vivent », a-t-elle dit, appelant les albinos à lutter pour leur survie au lieu de se laisser al-

ler aux jérémiades.

Le représentant de l'ONG U-Arts, Guylain Komana, et le Général Professeur docteur Tshomba Hondo, la réalisatrice Soizic Sanson ainsi que les membres du comité de la fédération des albinos de la RDC ont également marqué leur solidarité et leur soutien à la FMT par leur présence à cette manifestation. Les autres partenaires qui soutiennent la FMT sont notamment KPM cargo et Vit Milk. Après ces messages de sensibilisation, le président de la FMT a symboliquement distribué des crèmes solaires aux albinos présents, avant de laisser à l'équipe de cette ONG continuer cette opération.

Une soirée Mwimba Texas

Le film Mwimba Texas-catch et l'albinisme réalisé par Soizic Sanson a été projeté dans la soirée, toujours à la Halle de la Gombe,

devant plusieurs personnalités et un public composé des membres de la FMT et d'invités.

A cette occasion le directeur délégué de l'Institut français de Kinshasa, Christophe Roussin a expliqué l'originalité de cette soirée consacrée au film sur les activités du catcheur albinos Mwimba Texas. Mais, il a également noté que cette maison ouverte aux débats d'idées, notamment sur les droits de l'homme, est ouverte à tous, y compris aux albinos, qu'il a appelés à la visiter le plus souvent.

Alphonse Mwimba Texas, lui, a réitéré ses messages de sensibilisation, tout en remerciant la réalisatrice Soizic Sanson et l'Institut français de Kinshasa, pour avoir réalisé ce document sur lui et pour avoir programmé cette projection dans le nombre de leurs activités. Alors que la réalisatrice, Soizic Sanson a, elle, expliqué l'intérêt de ce documentaire de 34 minutes dont l'objectif a été de montrer la situation des albinos en RDC, pour amener à l'implication des autorités et des autres partenaires afin d'améliorer ces conditions. Le héros et la réalisatrice ont répondu à certaines pré-occupations de l'assistance et, la soirée a été clôturée par quatre combats de catch. Mwimba Texas a remporté le dernier combat par abandon.

Lucien Dianzenza

CONSERVATION DE LA NATURE

Signature de l'arrêté portant protection totale de la Réserve naturelle d'Itombwe

Pour le Fonds mondial de la nature (WWF), cet acte constitue « un pas de géant dans la protection du massif forestier le plus riche d'Afrique ».

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a salué la signature, le 23 juin, par le Gouverneur de province du Sud-Kivu, Marcellin Cishambo Ruhoya, de l'arrêté provincial portant officiellement confirmation de la protection officielle de la Réserve naturelle d'Itombwe (RNI). Pour cette organisation internationale œuvrant dans la préservation de l'environnement, cet arrêté, signé en accord avec les communautés locales, et avec le soutien des partenaires, est « un moment historique qui marque une nouvelle ère pour cette Réserve ». « Cet arrêté est un soulagement pour les partenaires qui s'inquiétaient déjà de la durabilité de leurs investissements dans une réserve qui, du point de vue légal, n'était pas encore confirmée dans ses limites et donc le risque était énorme parce que les conditions de durabilité n'étaient pas garanties », a souligné le directeur national de WWF-RDC, Jean-Claude Muhindo, dans un communiqué publié à cet effet. A l'en croire, ce nouveau développement va ouvrir une voie à plus d'attraction d'investissements afin de sauver les espèces rares de la biodiversité dont la réserve regorge et ainsi attirer les touristes. Il sera donc possible, a-t-il expliqué, que la Province considère la contribution de la réserve au budget provincial et aussi en termes d'amélioration des conditions sociales de la population locale. Pour Jean-Claude Muhindo,

en effet, la résilience de la RNI passera inévitablement dans la recherche de l'équilibre de la gestion durable de sa biodiversité et des emplois créés pour les communautés par la gestion soutenue des ressources naturelles renouvelables. Cet arrêté confirmant la protection totale de la réserve est arrivé à point nommé et récompense les efforts de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, du WWF, WCS, la société civile de la province du Sud-Kivu, RACCOMI et Afri-Capacity, une ONG local soutenu par le Rainforest Foundation Norway, le Réseau des Associations de Conservation Communautaire pour le Massif d'Itombwe et des autres partenaires lesquels, sans relâche ont milité pour que la Réserve soit officiellement reconnue comme une aire protégée, délimitée et gérée de manière participative en respectant le consentement libre, informé et préalable des peuples autochtones et communautés locales et puisse ainsi bénéficier pleinement de ce statut de catégorie IV de l'IUCN. Ces efforts sont à présent récompensés, mais beaucoup reste encore à faire.

Réservoir pour les groupes importants d'espèces menacées

D'une superficie de 573 200 ha, la RNI, note-t-on, fait partie du paysage de Maiko Tayna Kahuzi Biega Itombwe, sites hautement prioritaires pour le WWF RDC. La Réserve se situe dans le massif d'Itombwe lequel est connu comme un dernier rempart pour la sauvegarde de grands singes en Afrique. Elle est aussi célèbre pour son immense richesse en biodiversité (flore et faune) représentative de l'Afrique centrale. Elle est connue

comme un réservoir pour les groupes importants d'espèces menacées tels que les grands mammifères, les oiseaux et les amphibiens. Ce qui fait de la zone, a souligné le WWF dans son communiqué, un lieu unique en termes de conservation avec des écosystèmes diversifiés. Parmi ces écosystèmes sont cités les forêts de montagne humides (situées à 3 000 m d'altitude), les forêts de bambous et les salines (Malambos) connus comme des lieux où les animaux vont s'approvisionner en minéraux et en tant que lieux utilisés par certains mammifères comme des lieux de maternité. Il est, par ailleurs, noté qu'en dépit de la richesse de son habitat, la biodiversité du massif est menacée par diverses activités humaines, comme l'exploitation minière industrielle, ou braconnage par les groupes armés. Le massif forestier d'Itombwe a récemment été l'objet d'une recherche, dont un rapport alarmant qui dénonçait une baisse de 77% du nombre des gorilles de Grauer, la plus grande des sous-espèces de gorilles, étroitement apparentée au gorille de montagne. « La RNI, non seulement regorge une biodiversité exceptionnellement riche, elle mérite ce statut d'aire protégée. L'équipe de l'ICCN à la RNI félicite son Excellence M. le Gouverneur de Province, pour avoir légalisé les limites de la RNI et remercie toutes les parties prenantes et particulièrement les communautés locales et peuples autochtones pour leurs appuis et implications dans la gestion durable des ressources naturelles de la RNI », a dit le chef de site de la RNI pour l'ICCN, Ir. Onésiphore L. Bitomwa.

Lucien Dianzenza

FOOT-TRANSFERTS

Le mercato s'annonce fluide pour des RD-Congolaise de souche

Les joueurs de souche RD-Congolaise sont déjà en train de bouger en cette période de transferts.

On apprend que la formation ukrainienne de Dynamo Kiev a fixé le prix du transfert de son joueur Dieumerci Mbokani à sept millions d'euros. L'attaquant international avait été prêté la saison dernière à Norwich City en premier League. Avec trente matchs joués, sept buts marqués et une passe décisive, l'attaquant international congolais ne semble pas vouloir suivre Norwich en Championship (D2 anglaise). Anderlecht de Belgique a souhaité le retour de son ancien buteur, mais ce dernier tient à évoluer dans un championnat huppé. Selon des rumeurs, Swansea en Angleterre et certains clubs de la Liga espagnole et de la L1 française suivraient de prêt le buteur rd-congolais. Selon le média turc Haber, apprend-on, Cédric Mongunu intéresse Elazigspor en D2 turque. Le défenseur central international rd-congolais n'a joué aucun match avec Eskisehirspor au cours de la saison 2015-2016, club turc qu'il a rejoint après son départ d'Evian TG actuellement en L2 française. On signale aussi le départ de Jérémy Bokila qui quitte Eskisehirspor en Turquie, prêté à Al-Kharitiyath au Qatar alors qu'Eskisehirspor a été relégué en D2. Un troisième RD-Congolais a quitté le club turc, c'est le milieu de terrain récupérateur international Toko Nzuzi qui revient dans le championnat suisse où il a fait ses débuts. Cette fois-ci, ce n'est pas à Grasshoppers de Zurich où il a passé plusieurs saisons, mais à Saint-Gall, à la recherche du temps de jeu dont il a été privé à Eskisehirspor. Le défenseur central international congolais Gabriel Zakuanu quitte Peterborough pour poser ses valises à Northampton Town toujours en League One (D3 anglaise). Après une excellente saison à Char-

roi, Dieumerci Ndongala continue sa progression en première division belge avec sa signature pour trois ans à La Gantoise (KAA Gent) qui disputera la saison prochaine l'Eufa Europa Ligue à partir du 3e tour de qualification. « Je rejoins KAA GENT le champion de Belgique 2014-2015. Je remercie les dirigeants pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon égard. J'ai hâte de porter mes nouvelles couleurs et aider l'équipe à remporter des titres », a-t-il déclaré. En manque de temps à Ludogorets, Jody Lukoki pourrait retourner en Eredivisie (le championnat des Pays-Bas) et précisément à PEC Zwolle son ancien club. Le RODA JC a exprimé aussi son intérêt pour l'attaquant congolais. Pour sa part, Toko Nzuzi signe à Saint-Gall. Il retourne en Suisse. Après avoir passé plusieurs saisons à Grasshoppers Zurich, le milieu international congolais avait changé d'air en rejoignant Brighton en Angleterre, avant de prendre la direction d'Eskisehirspor en Turquie. Le club a été relégué, et Toko Nzuzi va donc relancer sa carrière à Saint-Gall, retrouver du temps de jeu, lui qui a été peu utilisé à Eskisehirspor. Toujours à Eskisehirspor, l'on note le départ de Jérémy Bokila, prêté à Al-Kharitiyath au Qatar pour une saison. Il retrouvera dans ce pays trois autres Congolais, Mubele, Kaluyituka et Patou Kabangu. En fin de contrat avec Academica Coimbra relégué en D2 au Portugal, Christopher Oualembo va certainement quitter ce pays ibérique. « Mon contrat se termine le 30 Juin, je suis donc libre. J'ai déjà reçu plusieurs offres de Chypre, Pologne, Roumanie dont deux clubs qui joueront l'Europe. Il y a aussi des touches avec d'autres pays. J'ai envie de m'inscrire dans un projet. Découvrir un autre pays ne me dérangerait pas du tout. J'ai vraiment envie de m'éclater, encore ». Le joueur serait aussi visé par Montpellier Hérault SC. Après la relégation de Troyes, Chris

Mavinga est retourné dans son club de Rubin Kazan en Russie. Mais il serait suivi par Panathinaïkos qui a fini deuxième au championnat grec derrière Olympiakos Piraeus. Selon Chronicle, l'Olympique Lyonnais souhaiterait obtenir le prêt avec option d'achat du jeune Suisse de souche rd-congolaise Kevin Mbabu, arrière polyvalent de Newcastle en Angleterre. Pour sa part, l'attaquant international espoir congolais Kévin Nzuzi Mata de Chambly annonce avoir signé un contrat pro d'un an avec le Paris Saint Germain. L'AS Roma, West Ham et Monaco suivraient de prêt le latéral gauche Arthur Masuaku d'Olympiakos de Pirée, champion de Grèce. L'attaquant congolais Ridge Munsy (32 matches en inscrivant 11 buts cette saison avec FC Thonon) a signé pour 3 ans au Grasshoppers Zurich (D1 Suisse). Avec le départ de Nathan Redmond à Southampton, Norwich City (relégué en D2 Anglaise) a enrôlé le jeune milieu congolais Aaron Tshibola (21 ans). Il quitte donc Reading et rejoint Norwich pour un montant de 2 millions d'euros. Grady Lengou, jeune international U20 congolais formé à Toulouse suscite l'intérêt de l'Espagnol Barcelone. Anthony Limbombe pourrait rejoindre Jordan Botaka à Leeds. Passé par Genk, le jeune attaquant congolais de 21 ans évoluant à NEC Nijmegen (D1 Hollande) intéresserait Leeds United en D2 anglaise. Et Andy Bangu, international U20 congolais de la Fiorentina a été prêté à Avellino (Série B italienne). Il va y retrouver deux jeunes de souche rd-congolaise, notamment, Benjamin Mokulu Tembe et Stéphane Omeonga. On apprend que Kazenga Luaula pourrait quitter Brighton & Hove Albion (D2 Anglaise) pour Toronto FC, club évoluant en MLS aux Etats-Unis pour un montant estimé à 3,4 millions d'euros.

Martin Engimo

52° COUPE DU CONGO

FC Renaissance du Congo en finale face à Dragons/Bilima ou Don Bosco

Le FC Renaissance du Congo disputera sa première finale de Coupe du Congo de football, deux ans après sa création. Le club se rappelle-t-on, s'était arrêté en demi-finale de la phase finale de l'édition précédente de la Coupe du Congo de football organisée à Lubumbashi et remportée par le FC Saint-Eloi Lupopo.

Le club fondé en 2014 d'une dis-sidence d'avec le Daring Club Motema Pembe et dirigé par l'évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa a obtenu son sauf-conduit pour la finale de la Coupe du Congo de football 2016, le dimanche 26 juin 2016 au stade Tata Raphaël de Kinshasa. Le club orange s'est imposé en troisième journée du groupe A de la phase finale de la 52e Coupe du Congo, face à l'AS Nyuki de Butembo, par deux buts à zéro. Les joueurs du coach Eric Tshibusu et son adjoint Dauda Lupembe ont rapidement ouvert la marque à la 6e minute sur penalty exécuté par leur meneur de jeu, l'ancien international Matumona Zola alias Rumm. Le deuxième but inscrit en deuxième période a été l'œuvre d'un autre vétéran, Bokungu Ndjoli, ancien du Daring Club Motema Pembe. Le FC Renaissance du Congo affrontera

donc en finale de cette compétition nationale de football soit, CS Don Bosco de Lubumbashi, soit Dragons/Bilima de Kinshasa. Les deux équipes comptent six points dans le groupe B et se sont affrontées ce lundi au stade Tata Raphaël pour la première place de ce groupe B. Dragons/Bilima a au minimum besoin d'un match nul pour finir premier du groupe avec un meilleur goal average, tandis que Don Bosco est obligé de remporter la partie pour accéder en finale. L'on s'attend donc à une partie fort disputée entre les deux équipes. Notons qu'en première rencontre, sans enjeu, du groupe A le dimanche, la formation de Veti Club de Matadi s'est imposée face à AS Malole de Kananga par quatre buts à un. Moprini, Batiki, Muyamba et Tshibangu ont été les buteurs du club venu du Congo Central qui finit dans le groupe A de la phase finale de la 52e édition de la Coupe du Congo de football avec un total de six points. En effet, Veti Club a battu Nyuki par trois buts à un, avant d'être bouffé par Renaissance du Congo par quatre buts à un. Le club de Matadi termine donc par cette victoire sur Malole de quatre buts à un.

M.E.

COSAFU CUP

La RDC battue en petite finale par le Swaziland

Les Léopards de la RDC ont fini à la quatrième place de la 16e édition du tournoi de la Cosafa Castle Cup organisé en Namibie.



Manzoki n'a pas pu marquer pour les Léopards au Cosafa Cup (photo leopardsfoot.com)

Après avoir été écartée en demi-finale par les Zèbres du Botswana aux tirs au but, la RDC s'est à nouveau inclinée, le samedi 25 juin 2016 au Sam Nujoma Stadium de Windhoek, face au Swaziland par zéro but à un, à l'issue de la petite finale du tournoi. Pour cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge a titu-

larisé le gardien de but Matampi Vumi Ley, préféré cette fois-ci à Hervé Lomboto aligné lors des deux premiers matchs des Léopards dans ce tournoi.

En défense, Ruddy Makwekwe a fait son apparition à côté de Beaubo Ungenda dans l'axe, Lomalisa et Junior Baumeto se plaçant respectivement à gauche et à droite. Le milieu de terrain a été constitué de Patou Bom-punga à la récupération, qui est monté d'un cran laissant la charnière centrale de la défense où il a évolué lors des deux précédentes rencontres. Cédric Ngulubi s'est positionné dans l'axe, Bukasa à gauche, alors que Lema Mabidi a été excentré à gauche, Manzoki dans l'axe de l'attaque et André Bukia de Boavista au Portugal fêtait sa première titularisation avec les Léopards, placé sur le côté droit. Le but victorieux du Swaziland a été inscrit à la 41e minute par Wilson Sabelo Ndzinisa sur une frappe. Les Léopards n'ont pas concrétisé leur domination dans le jeu. Notons-le, l'Afrique du Sud a remporté le tournoi, en battant en finale le Botswana par trois buts à deux.

M.E.

BERNADETTE BEPHANGAYAHOU

La présidente de l'orphelinat So.di.o.s contre les pratiques d'adoption d'enfants

Après la reprise par la force de l'enfant Marie-Noëlle, après 3 ans à l'orphelinat So.di.o.s à la suite d'une main levée dolosive de placement provisoire et de remplacement d'enfant mineur, madame Bernadette Bephangayahou Nzoungani, présidente fondatrice de l'association Solidarité, disponibilité des œuvres sociales aide et entraide (So. di.o.s) a animé un point de presse le 22 juin au siège de la dite association à Ngoyo.

Elle a cette occasion dénoncé ces pratiques frauduleuses qui commencent à faire tâche d'huile dans les différents orphelinats de la ville de Pointe Noire. Depuis l'âge de 8 mois, Marie Noëlle a été recueillie par l'association So. di.o.s par le biais des services de la gendarmerie nationale. Une fillette qui était victime de maltraitance et avait subi des violences sexuelles par attouchements. Ce qui nécessite un suivi permanent assuré par le Dr Banguissa de la clinique Guenin aux frais de l'orphelinat.

Les faits

En février dernier, mademoiselle

Milandou Olga Virginie, habitant le quartier 120 à Mpaka est venue à l'orphelinat solliciter l'adoption de l'enfant après avoir pris contact avec le tribunal pour enfants. Il s'agit de Marie Noëlle, qui a besoin d'une assurance en amour, en éducation et pour son épanouissement. Une fille qui a connu par le passé une maltraitance et une malnutrition sévère, après enquête en avril dernier sur la personne de mademoiselle Milandou, la fondatrice de l'orphelinat Sodios s'oppose à l'adoption et le signifie à la présidente du tribunal pour enfants en mai 2016 en joignant tous les rapports d'enquête.

Courant mai 2016, Bernadette Bephangayahou a été surprise de se voir appelée elle et son personnel pour communiquer la date et la référence de l'ordonnance de placement provisoire de l'enfant Marie Noëlle prise par madame le président du Tribunal pour enfants et rendu au profit de l'association. Qu'elle a encore été surprise de se voir notifiée, suivant acte de Me Arsène Tsiela Matondo, huissier de justice, commissaire -priseur près la cour d'appel de Pointe-Noire en date du 26 mai



Bernadette Bephangayahou, présidente de l'orphelinat Sodios crédit photo «Adiac»

2016, une ordonnance de main levée de l'ordonnance de placement provisoire du 30 décembre 2014 ainsi qu'un commandement de remettre immédiatement l'enfant à « ses parents, mademoiselle Milandou Olga, Virginie et Tomani Malonga ».

Le 20 Juin, pendant que madame Bephangayahou était au Tribunal de grande instance de Pointe-Noire pour cette affaire, l'huissier de justice, mademoiselle Milandou Olga accompagnée des éléments de la force publique brandissant l'ordonnance de main levée en vue du placement provisoire, arrivent à l'orphelinat.

Après des menaces sur le personnel de l'orphelinat, ils subtilisent l'enfant et l'emportent avec eux. « Si Malonga et Milandou sont les parents de Marie Noëlle comme le spécifie l'acte de Me Tsiela Matondo, il convient de noter qu'ils ont pu obtenir un jugement d'adoption qui suppose donc que les étapes à remplir dans ce cas soient tous été passées. Que ceci est juridiquement impossible au regard de la loi en l'espace de deux mois et demi. Qu'en outre, l'article 281 du code la famille proscrit l'adoption d'un enfant par plusieurs personnes sinon, deux époux.

Qu'enfin l'ordonnance de main levée de placement provisoire aurait été rendue le 17 février 2016, ce qui signifie donc qu'elle serait antérieure à toute décision en faveur de mademoiselle Milandou et Tomani Malonga. Qu'une telle situation constitue une véritable hérésie juridique qui entoure cette ordonnance d'une suspicion légitime du la part de la requérante », a dit Bernadette Bephangayahou.

« J'interpelle le ministère de la Justice et toutes les autres autorités que les enfants ont aussi des droits. Une adoption d'un enfant suit une procédure et ce n'est pas à travers des documents falsifiés que l'on peut adopter un enfant. Mes conseils, Me Kolyardo-Nganga et Samba vont déposer une plainte auprès du procureur de la République pour vol d'enfant et d'ajouter que des cas similaires de main levée de placement provisoire et de remplacement d'enfant mineur ont été également constatés au centre social Jean Baba de Mvou Mvou et à l'orphelinat Village Muana à Lumumba », a-t-elle conclu.

Hervé Brice Mampouya

COMMUNICATION

Le public ponténégrin découvre le magazine « À vous de voir »

Ce magazine qui paraît tous les mois, consacre une large part de ses pages à la communication et à la promotion des entreprises. Avec une périodicité mensuelle, celui-ci a été officiellement présenté le week-end dernier à la presse locale, lors d'une conférence de presse animée par Germiné Mislande Libaba, promotrice dudit magazine.



Germiné Mislande Libaba à gauche, expliquant le champ d'action de son magazine crédit photo «ADIA»

Ce magazine collabore avec des journalistes experts, et avec ses 4000 tirages le mois, il propose des sujets alléchants qui permettent à la population congolaise de mieux comprendre la vie des entreprises et de s'informer sur les dernières actualités en matière d'entreprises.

Créé en 2014 par Germiné Mislande Libaba, femme de média et ancienne animatrice à la Télévision pour tous (TPT) de Pointe-Noire, l'idée de la naissance du magazine « À vous de voir » vient de la France, mais le plus grand travail se fait au Congo et plus précisément à Pointe-Noire où se trouve sa direction générale.

Aujourd'hui, le magazine est à sa troisième parution et fait déjà parler de lui. Pour le rendre plus visible, sa directrice générale a prévu une émission télé dans une chaîne de la place. Elle compte également élar-

gir sa distribution dans d'autres horizons d'Afrique, notamment à Abidjan, Kinshasa et bien d'autres.

Un magazine pluridisciplinaire

Si « À vous de voir » est un magazine consacré à la communication et à la publicité des entreprises, il n'en adopte pas moins une vision pluridisciplinaire de l'actualité. Il propose ainsi chaque mois des pages à la culture, à la société, à l'international, au sport, aux portraits et dans bien d'autres domaines.

Notons qu'« À vous de voir » fait partie aujourd'hui, des magazines qui accordent une place de choix à l'émancipation de la femme. Ces femmes pour qui, le courage, l'altruisme et le savoir-faire est une vocation, ce qui se doit être célébré dans sa rubrique dénommée « Femme à la une ».

Hugues Prosper Mabonzo

MÉDIAS

Francisca Deborah Nielenga Otsouka prend les commandes de la rédaction de télé Congo Pointe-Noire

La nouvelle rédactrice en chef de télé Congo Pointe Noire a été installée dans ses fonctions le 22 juin par Alice Miassoumana, directrice interdépartementale Pointe-Noire/Kouilou de cet organe de presse d'Etat.

Cette installation est intervenue après la cérémonie de passation de service entre Francisca Deborah Nielenga et Henri Michel Ngakieni qui assurait l'intérim au poste de rédacteur en chef depuis près d'une année. Remerciant sa tutelle et satisfaite de cette nomination qui embellit sa carrière de journaliste, Francisca Deborah Nielenga Otsouka a confié, après la prise de fonctions, être aussi consciente de la responsabilité qui pèse sur ses épaules : « A partir de ce jour, j'ai la mission de gérer et diriger les hommes de la rédaction de la télé Congo à Pointe-Noire et au Kouilou. Conduire les hommes n'a jamais été une chose aisée. La responsabilité est lourde et je compte sur la contribution des collègues de la rédaction pour arriver à accomplir cette mission ».

Le travail à la rédaction étant collectif, donc nécessitant l'implication de tous, la nouvelle rédactrice en chef entend rassembler les agents de son service autour de leur travail qu'est le traitement de l'information. Elle entend œuvrer pour faire de sorte que TVPN devienne réellement une chaîne de proximité comme le dit son slogan à savoir : « TVPN la chaîne de proximité », qu'elle soit une chaîne qui va vers les populations pour recueillir leurs préoccupations. « Nous devons amener la rédaction de TVPN à être plus proche des populations et faire de TVPN une chaîne qui diffuse l'information par rapport aux attentes du public qui est là pour nous et pour qui nous sommes là aussi », a indiqué la nouvelle rédactrice en chef et d'ajouter : « Je ne suis



Francisca Deborah Nielenga Otsouka

pas là pour balayer d'un revers de la main ce que mes prédécesseurs ont fait. Mais je suis là pour apporter un plus, pour apporter ma touche dans ce qu'ils ont fait comme travail ».

Depuis un long moment la TVPN est confrontée à plusieurs difficultés. Selon Francisca Deborah Nielenga Otsouka, pour un meilleur fonctionnement la chaîne a besoin d'être renouvelée et rééquipée. «En ayant cette ambition de faire de la TVPN une vraie chaîne de proximité, je suis consciente que nous n'avons pas les moyens logistiques et matériels pour accomplir notre mission comme il se doit. Nous attendons de notre ministère de tutelle un soutien. Comme ont dit : une mission, des hommes, des moyens ».

Par ailleurs, Francisca Deborah Nielenga Otsouka entend procéder dans les jours qui viennent à un contrôle des agents de la rédaction de TVPN qu'elle a exhortés à l'assiduité au travail.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COPA AMERICA 2016

Le Chili prolonge le cauchemar de l'Argentine

Le Chili est la nouvelle terreur du football sud-américain après son succès dans la Copa America 2016 dimanche: pour la deuxième année consécutive, il a donné une implacable leçon de réalisme à l'Argentine qui attend toujours son premier titre depuis 1993.



Ecoeuré par ce nouveau revers, Messi renonce à la sélection argentine (Nicholas Kamm/AFP)

Comme en juillet 2015, l'Argentine de Messi s'est inclinée en finale de la Copa America, ce lundi. Comme à Santiago, son Albiceleste a subi la loi du Chili, vainqueur de deux finales au scénario quasiment identique et décidée aux tirs au but. Sauf que cette fois, le meilleur joueur

de la planète qui avait été le seul joueur argentin à réussir son tir au but en 2015 (0-0 a.p., 4 tab à 1), a raté sa tentative et précipité la chute de son équipe (0-0 a.p., 4 tab à 2).

Le héros de la finale de la Copa du Centenaire n'est pas Messi, le quintuple Ballon d'Or qui

collectionne les titres avec son club, le FC Barcelone, mais Francisco Silva, un milieu défensif qui évolue dans le club mexicain de Chiapas et qui a marqué le quatrième tir au but chilien, synonyme de deuxième titre de l'histoire du football chilien. C'est l'épilogue d'une

finale décevante, intense mais sans génie, qui a consacré l'abnégation chilienne et confirmé la fragilité mentale argentine. Impressionnante jusque-là avec ses 18 buts en cinq matches, l'Albiceleste a encore craqué, comme toujours depuis 1993 et son dernier titre continental. Elle avait pourtant bien débuté sa troisième finale en trois ans, en comptant la finale du Mondial-2014 perdue en prolongation face à l'Allemagne (1-0). Gonzalo Higuain s'était offert une occasion en or dès la 21^e minute. Profitant d'un mauvais contrôle de Garry Medel, il se présentait seul devant Claudio Bravo, mais l'attaquant de Naples piquait trop son ballon et manquait de peu le cadre. C'est alors qu'est entré en scène l'arbitre brésilien, Heber Lopes, qui, à vouloir calmer les esprits passablement échauffés, a eu la gâchette un peu trop facile et a sorti cinq cartons jaunes et exclus deux joueurs, le Chilien Marcelo Diaz (28^e) et l'Argentin Marcos Rojos (43^e), en première période.

Messi, soumis au marquage agressif d'Arturo Vidal, n'a pas pu s'exprimer et s'est peu à peu étioilé à l'image de cette finale devenue terne en seconde période. Le Chili a ainsi attendu la 79^e minute pour mettre en dan-

ger Sergio Romero par Eduardo Vargas, meilleur buteur de la compétition (6 buts), mais son tir n'inquiétait pas le portier de Manchester United.

En prolongation, la Roja pensait trouver l'ouverture (99^e) sur une tête de Vargas, mais Romero veillait. Dans la minute suivante, Bravo sauvait à son tour son équipe avec une spectaculaire parade sur une tête lobée de Javier Mascherano. La séance de tirs au but a ensuite mal débuté pour le Chili, puisque Vidal a vu son tir stopper par Romero. Mais Messi, premier tireur argentin, a complètement manqué sa tentative et l'a envoyé nettement au-dessus.

Il a été ensuite imité par Lucas Biglia, pendant que les Chiliens faisaient, eux, tous mouche pour prolonger les tourments de Messi et de l'Argentine qui a perdu sa septième finale depuis son dernier titre, la Copa America 1993. Déjà critiqué avant ce tournoi par la légende Diego Maradona pour son manque de personnalité, Messi, lui, n'a pas fini de penser à cette nouvelle occasion manquée. « C'est une douleur immense, ce qui compte dans une finale, c'est de la gagner », a résumé Gerardo Martino, le sélectionneur argentin, désemparé.

Camille Delourme avec AFP

ARTS MARTIAUX

L'Unascojuda relance ses activités

L'Union des associations congolaises de judo et disciplines associées (Unascojuda) est remontée sur le tatami avec à la clé un tournoi mettant aux prises les jeunes judokas en activité et les vétérans, disputé le 26 juin à Brazzaville.

L'Unascojuda est déterminée à faire évoluer le judo sur toute l'étendue du territoire national. Pas question donc que les judokas de quelques localités que ce soient manquent de compétitions dans les jambes, à en croire le premier vice-président de la structure, maître Francis Atta. Cela est d'autant plus vrai que le tournoi entre jeunes judokas et vétérans a connu la participation des compétiteurs des départements de la Sangha, de la Cuvette, de Pointe-Noire... « (...) Les athlètes de l'intérieur du pays n'avaient jamais participé à une compétition à Brazzaville », a fait savoir ce dernier.

Seulement, l'égalité de chance que l'Unascojuda veut faire valoir n'est pas synonyme de l'égalité des résultats. Sur le tatami, à dire vrai, ce sont les vétérans qui sont venus à bout des jeunes judokas. La



Un des combats du tournoi entre vétérans et jeunes en activité Crédit photo Adiac

victoire des anciens commençait à se dessiner dès les premiers combats avec deux victoires successives. C'est maître Rockman Mengoli alias Zagor du département de la Sangha qui a calmé les ardeurs

des vétérans au point de les faire douter puisqu'après sa victoire, les jeunes ont pris les choses en alignant des succès face à ceux qui les

ont formés ou encore les forment jusque-là. Mais l'expérience finalement a fait la différence. Sur le classement général du tournoi, les vétérans sont arrivés en tête suivis des jeunes

judokas de Brazzaville. Les compétiteurs de la Sangha et de la Cuvette ont respectivement occupé la troisième et quatrième place. Une per-

formance satisfaisante pour les athlètes venus de l'intérieur. « Les compétiteurs de la Cuvette, représentés par le dojo d'Oyo n'a pas assez d'expérience mais certains d'autres eux ont pu s'impo-

ser face aux adversaires les plus anciens et mieux outillés. J'ai des raisons d'être satisfait. J'espère par ailleurs que lors de prochaines compétitions nous ferons mieux », a déclaré l'entraîneur de l'unique dojo d'Oyo, Vianney Moulengue, qui n'a pas manqué de saluer l'initiative de l'Unascojuda, a tout pris en charge notamment concernant les délégations venues de l'intérieur du pays.

Dans les prochains jours...

L'Unascojuda ne s'arrêtera pas seulement à ce tournoi. La structure va déployer les encadreurs dans les départements pour des stages techniques, tactiques mais aussi sur l'arbitrage. Selon maître Francis Atta, plusieurs compétiteurs venus de l'intérieur ont surpris sur certaines règles avec l'évolution continue des principes d'arbitrage. L'Unascojuda promet de tout mettre en œuvre pour pallier ces insuffisances tant au niveau des athlètes qu'à celui des entraîneurs.

Rominique Nerplat Makaya